



RAPPORT
SUR LA
PLANIFICATION
DU MARCHÉ
DU TRAVAIL
LOCAL

Algoma
2023

AVIS DE NON-REPOUSABILITÉ

Le présent rapport ne reflète pas le point de vue des commanditaires et a été rédigé uniquement par Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC). Le contenu de ce présent rapport provient de diverses sources considérées comme fiables. Nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à son exactitude ou son exhaustivité. En présentant ce rapport, AWIC n'assume aucune responsabilité ou obligation.



Ce projet d'Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et par le gouvernement de l'Ontario.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR CE RAPPORT :

The Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC)
672 rue Queen Est
Sault Ste. Marie, ON P6A 2A4
Téléphone : 705.941.9341; téléc. 705.941.9588
www.awic.ca

Date de publication : Février 2023

TABLE DES MATIÈRES

À propos d'AWIC.....	4
Contexte.....	5
Résumé.....	6
Algoma - Aperçu du marché du travail	8
Données démographiques.....	8
Industries.....	10
Professions.....	11
Offres d'emploi mensuelles.....	14
Recensement de 2021 Indicateurs du marché du travail	16
Changements démographiques dans le district d'Algoma.....	16
Le Recensement de 2021 et la COVID.....	18
Emploi par industrie à Algoma.....	19
Emploi par profession à Algoma.....	20
Emploi par industrie et profession à Algoma.....	21
Lieu de travail.....	23
Niveau de scolarité.....	24
Données sur les postes vacants.....	26
Nombre des entreprises canadiennes Indicateurs du marché du travail	27
Nombre d'entreprises selon la taille de l'établissement et l'industrie.....	27
Changement du nombre d'entreprises selon l'industrie, de juin 2021 à juin 2022.....	32
Série chronologique de juin 2018 à juin 2022.....	35
Analyse des données du Programme Emploi Ontario (2021-2022)	37
Contexte des données.....	37
Services d'emploi.....	38
Alphabétisation et formation de base.....	57
Deuxième carrière.....	66
Apprentissage.....	71
Subvention Canada-Ontario pour l'emploi - Employeur.....	76
Subvention Canada-Ontario pour l'emploi - Participant.....	78
Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (PAEJ).....	81
Mise à jour sur les mesures de suivi d'AWIC	84

À PROPOS D'AWIC

Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC) est la Commission de planification de la main-d'œuvre d'Algoma. L'objectif d'AWIC est d'offrir un accès à des renseignements sur le marché du travail (RMT) faciles à comprendre et de qualité pour la région d'Algoma, afin de permettre aux personnes de prendre des décisions sur les carrières futures, aux employeurs de planifier et de trouver des talents, et aux intervenants communautaires d'éclairer les politiques et de soutenir la main-d'œuvre locale.

En tant que membre du Réseau des commissions de planification de la main-d'œuvre de l'Ontario, AWIC est l'un des 26 comités de planification de la main-d'œuvre financés par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Nous remercions nos bailleurs de fonds pour leur soutien à la publication de ce rapport et nos partenaires communautaires pour leur généreuse participation à la recherche.

Ce rapport a été préparé par Tom Zizys, analyste du marché du travail, et Silvia Alves, directrice exécutive d'Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC).



CONTEXTE

Des méthodes qualitatives et quantitatives ont été utilisées pour produire ce rapport. En plus d'analyser les données fournies par Emploi Ontario, il comprend les résultats de notre analyse continue des données et de notre surveillance des enjeux émergents et critiques en matière de main-d'œuvre. Nous recueillons des renseignements auprès d'un large éventail d'intervenants de diverses façons, notamment par le biais de consultations, de sondages, de rapports de recherche, de groupes de l'industrie et d'associations.

Sauf indication contraire, les données et les renseignements contenus dans le présent rapport proviennent de sources de données primaires et secondaires.

L'analyse de ces données donne un aperçu de l'évolution des profils d'emploi, des tendances relatives aux établissements commerciaux, ainsi que des caractéristiques et des résultats des personnes à la recherche de services d'emploi.

Le présent rapport vise à mettre à jour les conditions, les caractéristiques et les tendances du marché du travail d'Algoma. Nous espérons que les lecteurs trouveront l'information pertinente et applicable dans le contexte actuel de notre marché du travail en évolution rapide.

Nous sommes convaincus que ce rapport aidera les fournisseurs de services à comprendre l'utilité et l'importance de leur soutien aux demandeurs d'emploi d'Algoma. La mise à jour de notre Plan d'action illustre la façon dont nous abordons les enjeux identifiés dans le cadre de nos recherches et de nos consultations.

Comme c'est le cas pour tout rapport, les données incluses représentent un instantané dans le temps. Étant donné que le marché du travail à Algoma évolue constamment, veuillez utiliser le présent rapport comme un guide des tendances générales qui ont une incidence sur Algoma.

APERÇU DES SOURCES DE DONNÉES

Statistique Canada

- Recensement de 2021 (et données du recensement précédent)
- Enquête sur la population active
- Estimations annuelles de la migration
- Estimations de la population
- Structure des industries canadiennes
- Données de l'Enquête sur la population active

Lightcast

Compile les données provenant des sources suivantes :

- Nombre d'entreprises canadiennes
- Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail
- Enquête sur la population active
- Système de projection des professions au Canada (SPPC)
- Données démographiques de CANSIM

Autres sources de données

- Consultation auprès des communautés
- WeData Tools
- Données sur les déclarants
- Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences
- Services d'Emploi Ontario

RÉSUMÉ

Depuis le début de la COVID-19, le marché du travail s'est manifesté de diverses façons. La pandémie a provoqué une augmentation du chômage et a eu un impact inégal, exacerbant les inégalités auxquelles sont confrontés les femmes, les jeunes et les travailleurs marginalisés. Toutefois, la reprise a été rapide et généralisée en 2022, avec le rebond le plus rapide de l'emploi jamais enregistré.

Alors que nous réfléchissons à l'année 2022 et aux tendances actuelles du marché du travail, nous sommes dans une période de demande excédentaire où le besoin de la main-d'œuvre pour l'économie dépasse sa capacité de la fournir. Le taux de chômage d'octobre et décembre 2022 a atteint ses plus bas niveaux, et bien que cette baisse du taux de chômage semble une bonne chose, elle ne durera pas longtemps.

L'une des principales causes de préoccupation pour de nombreux employeurs cette année a été la pénurie de main-d'œuvre, qui a rendu difficile le maintien des niveaux de service ou des opérations existantes, sans parler de l'expansion. L'impact à long terme peut-être le plus important de la crise de la COVID sera l'accélération des tendances qui touchent déjà le marché du travail d'Algoma. Ces tendances sont une main-d'œuvre vieillissante, le progrès technologique et l'évolution de la nature de l'emploi.

La croissance d'un emploi durable maximum est une responsabilité partagée entre le gouvernement, les entreprises et les travailleurs. L'immigration accrue ajoute des travailleurs potentiels, et les gouvernements doivent veiller à ce que les nouveaux arrivants aient un accès facile à la main-d'œuvre, avec la reconnaissance des titres de compétences et le soutien à l'établissement, en leur offrant par exemple, une formation linguistique et professionnelle. Les entreprises doivent investir dans la formation pour réduire l'inadéquation des compétences, tandis que les travailleurs doivent investir dans l'acquisition des compétences dont la nouvelle économie a besoin.

Le Plan du marché du travail local (PMTL) est un rapport annuel préparé par Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC) afin de communiquer des renseignements sur le marché du travail (RMT) et de présenter un aperçu du marché du travail d'Algoma, y compris des renseignements sur les données démographiques, les services d'Emploi Ontario et l'économie locale. Les données statistiques et les commentaires qualitatifs des employeurs, des fournisseurs de services et d'autres groupes d'intervenants constitueront une base de connaissances commune sur les RMT actuels et les changements récents au paysage local de l'emploi. Le rapport a trois fonctions principales.

La première moitié du présent rapport présente une vue d'ensemble du marché du travail d'Algoma, notamment :

- Un résumé des caractéristiques du marché du travail d'Algoma
- Des données sur l'emploi par industrie
- Des données sur le nombre d'entreprises canadiennes pour Algoma

La deuxième moitié du rapport présente une analyse des programmes d'Emploi Ontario (EO), notamment :

- Services d'emploi
- Alphabétisation et formation de base
- Deuxième carrière
- Les métiers et la formation d'apprentis
- La subvention Canada-Ontario pour l'emploi

Ces renseignements donnent un aperçu de la façon dont ces programmes atteignent et servent les personnes qui entrent sur le marché du travail ou qui le réintègrent.

Enfin, vous trouverez une mise à jour sur les activités d'AWIC dans la région.

Les données contenues dans ce rapport sont un « instantané » dans le temps. Pour obtenir les données et les analyses les plus récentes, veuillez consulter le site awic.ca

ALGOMA – APERÇU DU MARCHÉ DU TRAVAIL

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Le marché du travail a évolué depuis la pandémie, ce qui a mis en évidence les faiblesses du marché du travail. La structure démographique d'Algoma vieillit plus rapidement que le taux provincial. Principalement en raison du nombre de baby-boomers qui vieillissent, des habitudes migratoires de nos jeunes et des années de baisse du taux de fécondité dans le district. Ces tendances se font sentir profondément au sein des collectivités du district, où les employeurs font face à un approvisionnement en main-d'œuvre restreint. Ces changements ont eu des conséquences importantes, en particulier sur le marché du travail actuel et futur. Elles auront une incidence sur les services et les secteurs nécessaires pour soutenir une main-d'œuvre vieillissante.

Âge médian - Algoma



Âge médian - Ontario



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

Une tendance majeure est la structure démographique et le vieillissement de la population.

- Plus du quart de la population a plus de 65 ans (26 %)
- 60 % de la population totale d'Algoma est âgée de 15 à 64 ans
- 14 % de la population totale d'Algoma est âgée de 0 à 14 ans
- 44 % de la population totale d'Algoma a plus de 55 ans

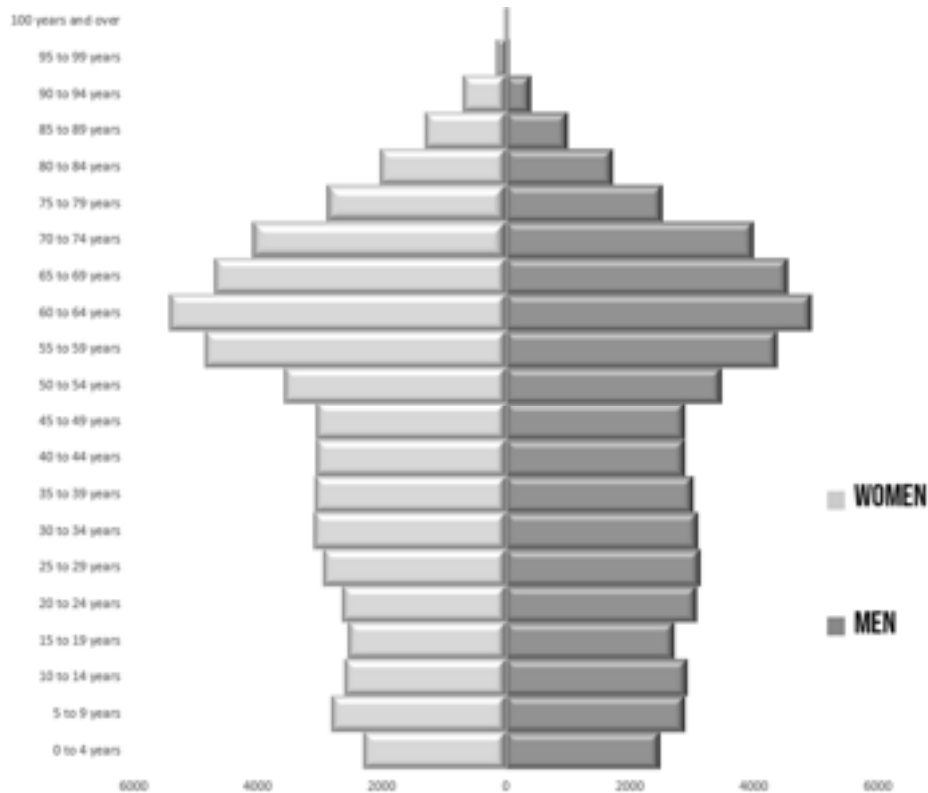
Algoma, Recensement de la population

2001	118,567
2006	117,461
2011	115,870
2016	114,094
2021	113,777

Au cours des 20 dernières années, de 2001 à 2021, Algoma a connu une diminution de la population totale de -3 %, tandis que l'Ontario a connu un taux de croissance de 25 % au cours de la même période.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

Recensement de la population d'Algoma de 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

En 2001, 82 % de la population était âgée de 15 ans et plus. En 2021, 86 % de la population était âgée de 15 ans et plus. Le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus n'a augmenté que de 4 %. Il n'y a pas assez de personnes qui entrent sur le marché du travail tel que nous l'avons connu. La population de 15 à 24 ans à celle de 55 à 64 ans indique qu'il y a presque deux fois (1,8) plus de personnes dans la cohorte des personnes plus âgées.

Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique est fondé sur l'âge plutôt que sur le statut d'emploi. L'augmentation de la population âgée par rapport aux personnes en âge de travailler entraîne des répercussions sur les soins aux personnes âgées. En outre, un nombre important de femmes, qui ont toujours été les principales aidantes des enfants et des personnes âgées, sont entrées sur le marché du travail au cours des dernières décennies. De plus, comme de nombreux couples ont des enfants à un âge plus avancé, une génération a émergé qui est responsable simultanément de jeunes enfants et des parents âgés, la « génération sandwich »¹.

Le rapport de dépendance démographique total est le rapport de la population combinée de jeunes (0 à 19 ans) et de personnes âgées (65 ans ou plus) à la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Il correspond au nombre de « personnes à charge » pour 100 « travailleurs ».

¹ Williams C. La génération sandwich. Tendances sociales canadiennes (Catalogue de Statistique Canada, 11-008). Été 2005 : 16-21.

Jeunes (de 0 à 19 ans) + âgés (de 65 ans ou plus) par 100 travailleurs (de 20 à 64 ans)

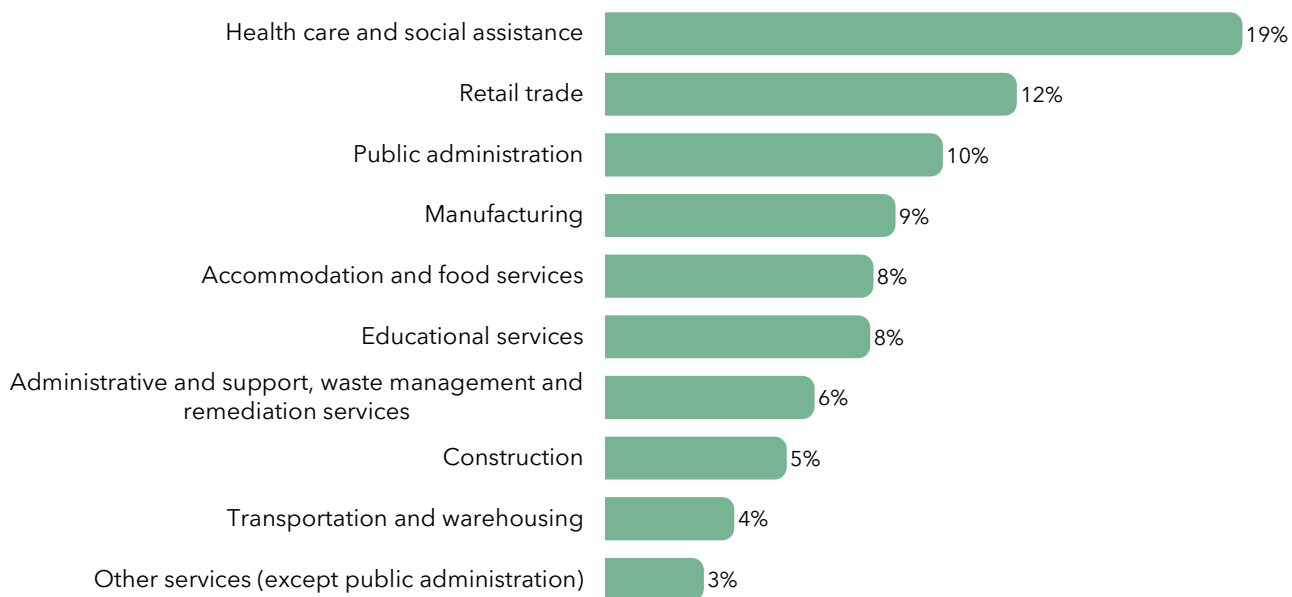


Un rapport de dépendance élevé indique un stress sur l'économie, car la population dépendante est trop importante pour être soutenue par la population active. Une proportion importante de personnes âgées de 65 ans ou plus et d'enfants et de jeunes de moins de 20 ans sont susceptibles d'être socialement et économiquement dépendants des Canadiens en âge de travailler, et ils peuvent imposer des exigences supplémentaires aux services de santé. Le rapport de dépendance démographique mesure la taille de la population « dépendante » par rapport à la population « en âge de travailler », qui fournit théoriquement un soutien social et économique².

INDUSTRIES

Il y avait environ 45 573 emplois en 2022, avec une augmentation de +4,5 % par rapport à 2021. Les industries varient entre chacune des collectivités d'Algoma, car elles reflètent les principaux secteurs d'emploi de cette région. À Algoma, les soins de santé et l'assistance sociale constituent le plus grand secteur d'emploi, avec 8 826 emplois, soit 19 % de la main-d'œuvre en 2022. Viennent ensuite le commerce de détail (5 641 emplois, soit 12 %), l'administration publique (4 595 emplois, soit 10%) et la fabrication (3 926 emplois, soit 9 %) en 2022. Un peu plus de la moitié de tous les emplois à Algoma se trouvent dans ces quatre industries primaires. Le graphique ci-dessous illustre les secteurs d'emploi les plus importants selon le SCIAN à deux chiffres en pourcentage.

Principales industries selon l'emploi, Algoma, 2022



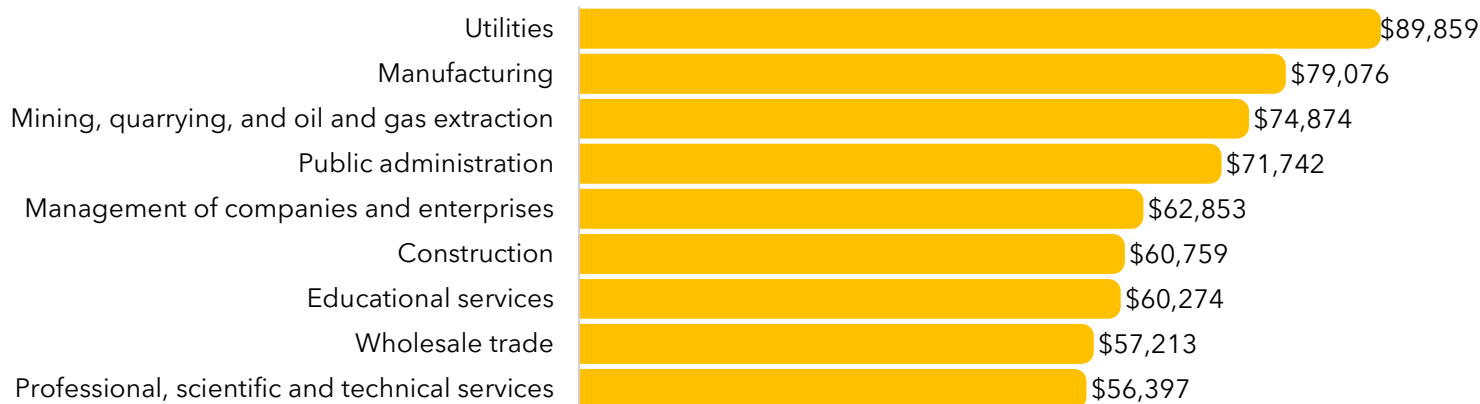
MAAARO, Lightcast

² <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-229-x/2009001/demo/dep-fra.htm>

Afin de broser un tableau complet de l'emploi dans l'industrie, Lightcast combine les données sur l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) avec les données tirées de l'Enquête sur la population active (EPA), du Recensement et Structures des industries canadiennes (SIC) pour élaborer des estimations géographiques détaillées de l'emploi et des salaires.

Les salaires moyens des industries d'Algoma étaient d'environ 51 442 \$ en 2022, comparativement à 59 402 \$ pour le Canada. Les services publics sont l'industrie la mieux payée, soit 89 859 \$, suivie de la fabrication (79 076 \$), de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (74 874 \$). Le graphique ci-dessous illustre les industries à deux chiffres offrant la meilleure rémunération par salaires moyens en 2022.

Industries offrant la rémunération la plus élevée, Algoma, 2022



MAAARO, Lightcast

PROFESSIONS

Le tableau ci-dessous présente une ventilation du nombre d'emplois dans les principales subdivisions d'Algoma. La plupart des professions sont situées à Sault Sainte-Marie à 34 622, suivies d'Elliot Lake à 2 894 et de Wawa à 1 702.

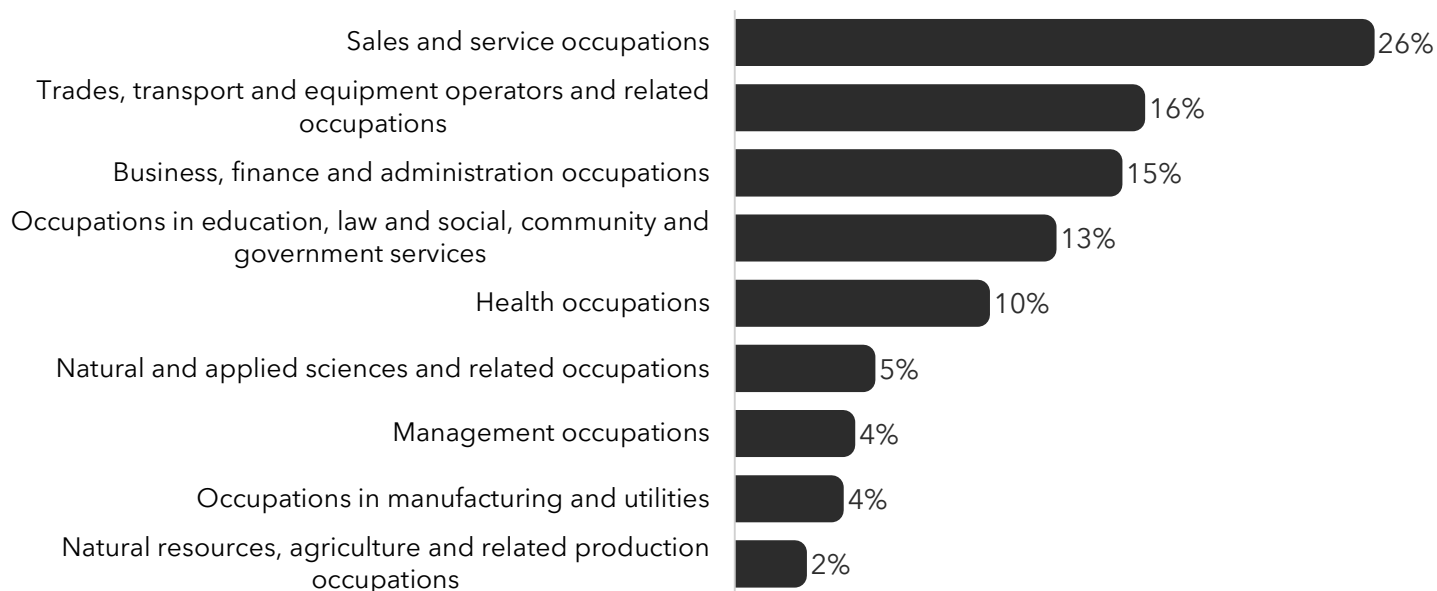
Emploi régional par subdivision, Algoma, 2022

Subdivision de recensement	2022 Emplois
Sault Ste. Marie (Ontario)	34 622
Elliot Lake (Ontario)	2 894
Wawa (Ontario)	1 702
Blind River (Ontario)	1 670
Thessalon (Ontario)	678

MAAARO, Lightcast

Le tableau ci-dessous décrit les professions les plus importantes à Algoma par emploi. Les professions liées aux ventes et aux services comptent parmi les plus importantes professions à 1 chiffre, employant 11 791 personnes ou 26 % de la main-d'œuvre en 2022. Les métiers, les transports et les opérateurs d'équipement et les professions connexes sont les deuxièmes plus importants avec 7 487 emplois, soit 16 %, puis les professions dans les domaines des affaires, des finances et de l'administration avec 7 056 emplois, soit 15 %. Plus de la moitié (26 335) des emplois à Algoma se trouvent dans ces trois principales professions énumérées dans la CNP à un chiffre.

Principales professions (1 chiffre), Algoma, 2022



MAAARO, Lightcast

Le tableau ci-dessous présente d'autres ventilations (CNP à 4 chiffres) des emplois particuliers occupés par les personnes. La vente au détail est la plus importante profession, avec 1 542 emplois, suivie par les préposés aux comptoirs alimentaires, des aides à la cuisine et des services de soutien connexes avec 1 265 emplois, des infirmières autorisées et des infirmières psychiatriques autorisées avec 1 252 emplois.

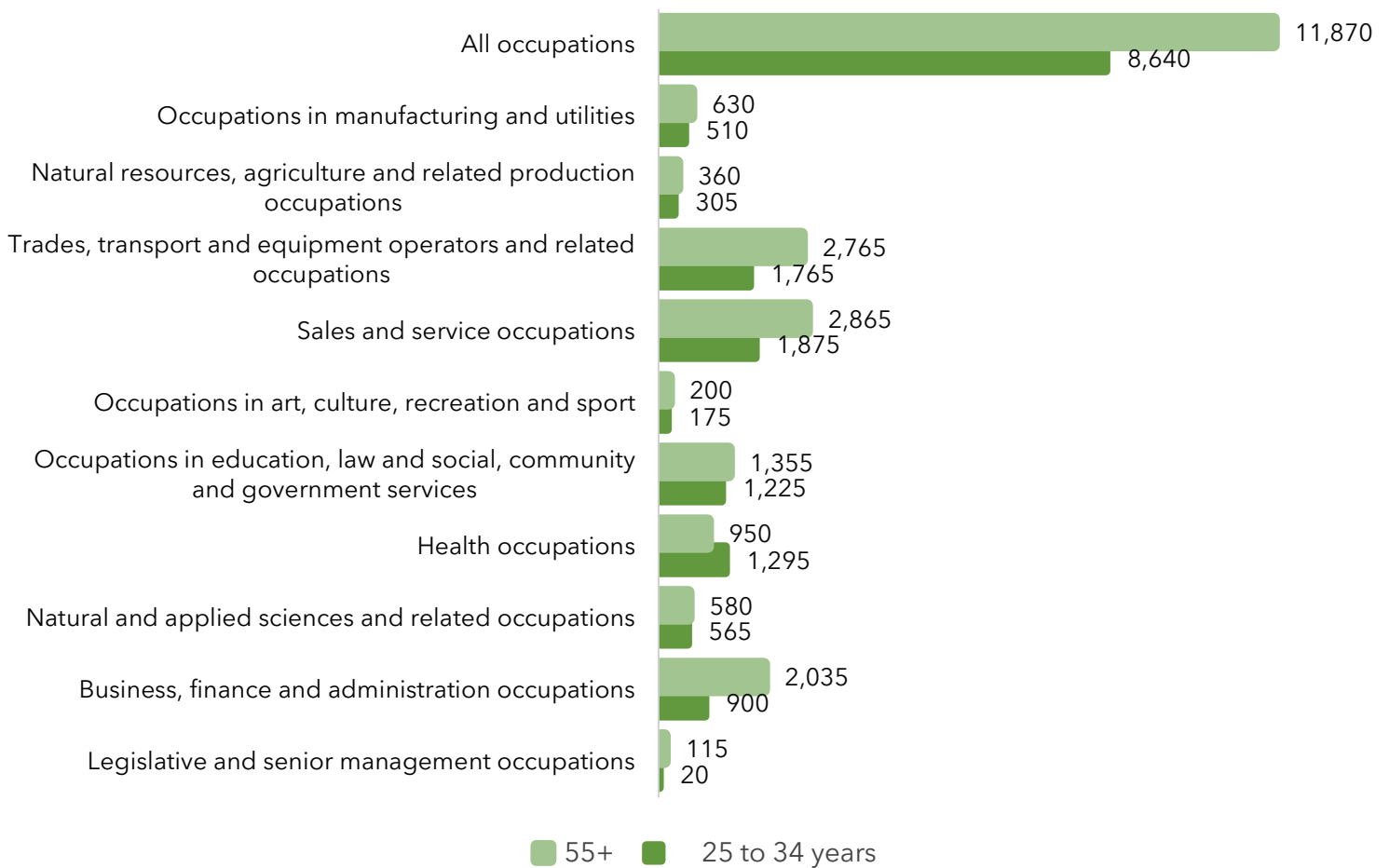
Principales professions (4 chiffres), Algoma, 2022



MAAARO, Lightcast

Il est généralement admis que la population d'Algoma vieillit, ce qui a de nombreuses conséquences sur la population active. Les travailleurs âgés sont de plus en plus représentés dans un nombre croissant d'emplois, comme les professions juridiques et de la haute direction (10 %, plus de 65 ans), les ressources naturelles, l'agriculture et les professions connexes de la production (9 %, plus de 65 ans), les métiers, les transports et l'équipement et les professions connexes (8 %, plus de 65 ans). Si ces travailleurs peuvent posséder des compétences et une expérience accumulées, une profession ou un secteur caractérisé par une plus grande proportion de travailleurs âgés peut présager les défis auxquels les employeurs peuvent être confrontés lorsqu'ils se font concurrence pour trouver des remplacements potentiels au cours des prochaines décennies.

Nombre de jeunes travailleurs (de 25 à 34 ans) et de travailleurs plus âgés (de 55 ans et plus), Algoma, 2021



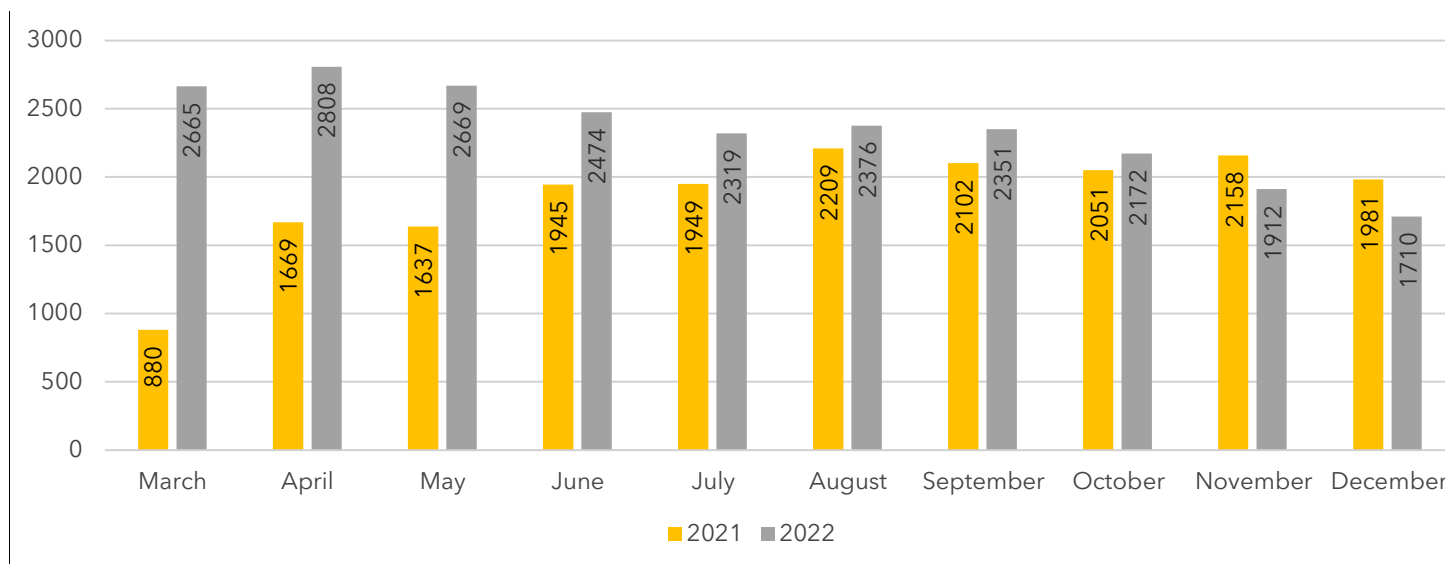
Statistique Canada, Recensement de 2021

Le tableau ci-dessus montre le nombre de travailleurs plus jeunes (de 25 à 34 ans) par rapport aux travailleurs plus âgés (de 55 ans et plus) par profession de la CNP à 1 chiffre et indique le renouvellement de la population active. Il peut être difficile de trouver un nombre suffisant de remplaçants pour des professions particulières. Comme nous le voyons ci-dessus, il n'y a que des gains d'emploi positifs dans les professions de la santé seulement pour les personnes âgées de 25 à 34 ans. Que ce soit en raison de l'expérience, de la capacité physique ou du niveau de scolarité, certains emplois tendent à être occupés par des personnes d'un certain âge plus que d'autres. Ce graphique nous permet de comprendre la répartition par groupe d'âge selon la profession et comment les efforts de recrutement, d'attraction et de maintien en poste jouent un rôle essentiel et devraient avoir préséance sur toutes les catégories professionnelles.

OFFRES D'EMPLOI MENSUELLES

AWIC possède le plus grand site d'offres d'emploi agrégées pour le district d'Algoma, ce qui permet aux demandeurs d'emploi d'effectuer des recherches sur plusieurs tableaux d'offres d'emploi en un seul site. En 2022, plus de 9 800 emplois ont été affichés pour Algoma. Le tableau ci-dessous compare le nombre d'offres d'emploi pour Algoma en 2021 et en 2022. Dans l'ensemble, la demande d'emploi a été plus forte en 2022, le nombre d'offres ayant enregistré une tendance à la hausse par rapport à 2021. Les offres d'emploi ont connu une tendance à la baisse entre août 2022 et décembre 2022 lorsque les offres d'emploi de novembre et décembre 2022 étaient inférieures à celles de 2021.

Offres d'emploi en ligne, Algoma, 2022-2021



AWIC, Rapport sur la demande d'emploi

Les types d'emplois affichés en 2022 reflétaient l'économie et la transition d'une période post-COVID. Voici les principales professions qui ont été affichées en 2022 et en 2020 pour une comparaison de la façon dont notre marché du travail reflétait grandement le besoin de certains emplois.

10 principales offres d'emploi en ligne par profession, 2022

- Vendeurs au détail
- Autres préposés aux services d'information et aux services à la clientèle
- Travailleurs des services sociaux et communautaires
- Cuisiniers
- Aides familiaux résidents, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
- Conducteurs de camions de transport
- Directeurs dans le commerce de détail et de gros
- Préposés à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers
- Adjoints administratifs
- Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie

10 principales offres d'emplois en ligne par profession, 2020

- Ouvriers
- Préposés aux services de soutien à la personne
- Infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés
- Agents de sécurité
- Représentants du service à la clientèle
- Chauffeurs-livreurs
- Infirmiers autorisés
- Associé aux ventes
- Adjoints administratifs
- Associé aux ventes de détail

AWIC, Rapport sur la demande d'emploi

La COVID-19 a mis en évidence la complexité et la diversité du marché du travail d'une année à l'autre. Le tableau ci-dessous illustre les changements dans les efforts de recrutement et les employeurs qui recrutaient le plus.

Employeurs qui recrutent le plus, 2022

Varsity Tutors
Alamos Gold Inc.
Algoma District School Board
Marriott Vacations Worldwide
Société canadienne des postes
Nogdawindamin Family and Community Services
Ledcor Group of Companies
Employment Options
Services de logement pour les Autochtones de l'Ontario
Care Partners
Extendicare Canada Inc.

Employeurs qui recrutent le plus, 2021

Sault Area Hospital Foundation
affiché par Employment Solutions au nom de l'employeur embauchant
Algoma District School Board
Algoma University
Alamos Gold Inc.
Home Dépôt du Canada Inc
Tenaris Algoma Tubes Inc.
Extendicare Canada Inc.
Blind River Employment Solutions
N1 Solutions Inc. (Formerly Norpro)
Marriott Vacations Worldwide

AWIC, Rapport sur la demande d'emploi

Le marché du travail est un environnement en constante évolution, et il est important de suivre le rythme des nouvelles tendances et des besoins des employeurs. Les qualités recherchées sont notamment toutes les caractéristiques qui vous définissent comme une personne et un employé. Elles sont au cœur de ce que vous êtes en tant que personne, et souvent séparent les employés médiocres des embauches vraiment exceptionnelles. Ce sont des compétences personnelles que la plupart des employeurs reconnaissent comme de bonnes qualités d'emploi pour tout milieu de travail.

Les compétences prennent deux formes : compétences spécialisées et compétences générales. Les compétences spécialisées sont faciles à définir, car elles comprennent les compétences techniques qui sont souvent des exigences fondamentales pour un poste. En revanche, les compétences générales sont souvent aussi difficiles à mesurer que vos traits de personnalité. Elles englobent une gamme de compétences sociales qui sont souvent éclairées par vos qualités personnelles.

Voici les principales compétences que les employeurs énumèrent sur les offres d'emploi à Algoma. Il y a des compétences semblables lorsqu'on compare aux données de 2021, bien que l'ordre soit différent. Les nouveaux arrivants sur le marché du travail et les jeunes employés peuvent posséder – ou du moins avoir une connaissance pratique d'un grand nombre des compétences recherchées par les employeurs aujourd'hui. Cependant, certains professionnels plus âgés et en milieu de carrière découvrent des lacunes imprévues dans leurs compétences, peu importe leur expérience et leur niveau de qualification, comme le montre notre Breaking Down Barriers Survey, réalisée en 2022.

Principales compétences énumérées sur les offres d'emploi, Algoma 2022

1. Communication
2. Soutien
3. Gestion
4. Service à la clientèle
5. Conduire un véhicule
6. Organisation
7. Compétences interpersonnelles
8. Relations
9. Opérations
10. Ventas

Principales compétences/qualités énumérées par LinkedIn, 2022³

1. Communications
2. Résolution de problèmes
3. Gestion du temps
4. Organisation
5. Compétence de collaboration
6. Honnêteté
7. Loyauté
8. Détermination
9. Éthique professionnelle
10. Empressement pour apprendre et s'adapter

³ <https://www.linkedin.com/pulse/top-15-skills-employers-hiring-2022-tracy-neerangan>

RECENSEMENT DE 2021

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Tous les cinq ans, le Canada procède à un recensement national, le plus récent étant celui de 2021. En plus de recueillir des données primaires sur le dénombrement de la population, le Recensement recueille une vaste gamme de renseignements sur les caractéristiques démographiques, y compris les niveaux de scolarité et diverses données sur le marché du travail. Statistique Canada publie les données par étapes parce qu'il vérifie rigoureusement leurs chiffres et produit de grands tableaux de données pour chaque domaine. Ce rapport présente les données détaillées initiales du Recensement de 2021. L'année prochaine, nous fournirons des analyses et des comparaisons plus approfondies des données.

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES DANS LE DISTRICT D'ALGOMA

Le tableau 1 présente les chiffres démographiques pour toutes les collectivités du district d'Algoma à partir du Recensement de 2021 et compare les changements aux chiffres globaux du nord de l'Ontario et de l'Ontario. Le nord de l'Ontario comprend Parry Sound, Nipissing, Timiskaming, Cochrane, Manitoulin, Grand Sudbury, Sudbury, Algoma, Thunder Bay, Kenora et Rainy River.

La population du district d'Algoma a diminué de 0,3 % entre 2016 et 2021, comparativement à une baisse de 1,5 % entre 2011 et 2016. Sault Ste. Marie, le plus grand centre de population du district, a diminué de 1,8 %, comparativement à une perte de population de 2,4 % lors du dernier recensement de 2016. Parmi les plus grandes collectivités (plus de 1 000 résidents), un bon nombre ont connu une augmentation de leur population : Algoma, non organisé, partie nord (+5,4 %); Elliot Lake (+5,9 %); Huron Shores (+11,8 %); Laird (7,1 %); et St. Joseph (+15,0 %).

Tableau 1 : Données démographiques sur le district d'Algoma et les municipalités, le nord de l'Ontario et l'Ontario, 2021

COLLECTIVITÉ	2021	2016	VARIATION EN %, 2016-2021
ONTARIO	14 223 942	13 448 494	5,8 %
NORD DE L'ONTARIO	789 519	780 140	1,2 %
DISTRICT D'ALGOMA	113 777	114 094	-0,3 %
Algoma, non organisé, partie nord	6 050	5 739	5,4 %
Algoma, non organisé, partie sud-est	5	0	--
Blind River (Ontario)	3 422	3 472	-1,4 %
Bruce Mines	582	582	0,0 %
Dubreuilville	576	613	-6,0 %
Elliot Lake	11 372	10 741	5,9 %
Garden River 14	1,071	1,125	-4,8%
Goulais Bay 15A	--	--	--
Gros Cap 49	63	77	-18,2 %
Hilton	382	307	24,4%
Hilton Beach	198	171	15,8%
Hornepayne	968	980	-1,2%
Huron Shores	1,860	1,664	11,8%
Jocelyn	314	313	0,3 %
Johnson	749	751	-0,3 %
Laird	1 121	1 047	7,1 %
Macdonald, Meredith et Aberdeen Additional	1 513	1 609	-6,0 %
Mississagi River 8	414	411	0,7 %
Obadjiwan 15E	--	0	--
Plummer Supplémentaire	757	660	14,7 %
Prince	975	1 010	-3,5 %
Rankin Location 15D	--	--	--
Sagamok	1 110	1 140	-2,6 %
Sault Ste. Marie	72 051	73 368	-1,8 %
Serpent River 7	351	371	-5,4 %
Espagnol	670	712	-5,9 %
St. Joseph	1 426	1 240	15,0 %
Tarbutt et Tarbutt Additional	573	534	7,3 %
The North Shore	531	497	6,8%
Thessalon	1,260	1,286	-2,0%
Thessalon 12	151	124	21,8%
Wawa	2 705	2 905	-6,9 %
White River	557	645	-13,6 %

« -- » indique que les données ne sont pas disponibles

Statistique Canada, Recensement de 2021

LE RECENSEMENT DE 2021 ET LA COVID

La valeur d'un recensement est la taille de l'échantillon. Il y a un ensemble de questions auxquelles tout le monde au Canada doit répondre, puis un ensemble de questions supplémentaires (ce qu'on a appelé le questionnaire détaillé du recensement), auxquelles environ 25 % des résidents doivent répondre. À partir du questionnaire détaillé du recensement, nous obtenons des renseignements sur les activités du marché du travail et les niveaux de scolarité, entre autres variables.

L'autre valeur d'un recensement est qu'avec sa vue d'ensemble et profonde du marché du travail, il peut offrir une perspective des tendances plus larges du marché du travail, moins touché par le bruit mensuel de l'Enquête sur la population active, qui mesure les changements dans les niveaux d'emploi et les variations du taux de chômage. La taille plus petite de l'échantillon de l'Enquête sur la population active signifie qu'il peut comporter des variations en raison de son échantillon. Les données de l'Enquête sur la population active ne sont disponibles que pour la région Sault Ste. Marie.

Malheureusement, la date du recensement (mai 2021) a coïncidé avec les effets persistants de la pandémie de COVID et les confinements qui s'y rattachent, qui ont non seulement modifié nos habitudes d'achat, mais ont également eu une incidence sur nos niveaux d'emploi. En comparant les chiffres entre le Recensement de 2016 et celui de 2021, nous devons nous rappeler que l'emploi global a diminué pendant la période COVID et que certaines industries et professions ont été plus touchées que d'autres. Interpréter les données suppose comparer les chiffres et tenir compte de la façon dont le contexte a influencé différentes catégories.

Par exemple, il est bien connu que pendant la période COVID, les niveaux d'emploi ont chuté de façon significative dans le secteur des services d'hébergement et de restauration et sont demeurés plus bas pendant un certain temps par la suite. Par conséquent, la part de l'emploi total représentée par ce secteur a également diminué. Cela signifie que la part du travail total augmente pour les autres industries, non pas parce que ces autres industries ont augmenté, mais parce qu'elles compensent la diminution du plein emploi causée par la perte d'emplois dans les services d'hébergement et de restauration.

EMPLOI PAR INDUSTRIE À ALGOMA

Le tableau 1 présente les chiffres de l'emploi dans les industries d'Algoma pour 2021 par rapport à 2016. Il convient de souligner une fois de plus que ces données représentent les industries dans lesquelles les résidents sont employés, y compris les emplois pour lesquels ils doivent se déplacer à l'extérieur d'Algoma, et non les emplois réels présents à Algoma.

Tableau 1 : Emploi par industrie; comparaisons entre 2016 et 2021; Algoma

	CHANGEMENT ENTRE		RÉPARTITION EN POURCENTAGE		
	2021	2016 ET 2021		PAR INDUSTRIE	
	NOMBRE	NOMBRE	POURCENTAGE	2016	2021
TOUTES LES INDUSTRIES	43 855	-3 280	-7,0 %	100,0 %	100,0 %
Agriculture, foresterie, pêche, agriculture	950	150	18,8 %	1,7 %	2,2 %
Extraction minière, de pétrole et de gaz	1 160	320	38,1 %	1,8 %	2,6 %
Services publics	505	30	6,3 %	1,0 %	1,2 %
Construction	2 940	-195	-6,2 %	6,7 %	6,7 %
Fabrication	4 360	-155	-3,4 %	9,6 %	9,9 %
Commerce de gros	760	-115	-13,1 %	1,9 %	1,7 %
Commerce de détail	5 710	-230	-3,9 %	12,6 %	13,0 %
Transport et entreposage	1 795	-265	-12,9 %	4,4 %	4,1 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	445	-125	-21,9 %	1,2 %	1,0 %
Finance et assurances	1 100	-10	-0,9 %	2,4 %	2,5 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	600	0	0,0 %	1,3 %	1,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 750	265	17,8 %	3,2 %	4,0 %
Gestion de sociétés	35	20	133,3 %	0,0 %	0,1 %
Administration et soutien	1 715	-730	-29,9 %	5,2 %	3,9 %
Services d'enseignement	3 700	-20	-0,5 %	7,9 %	8,4 %
Soins de santé et assistance sociale	8 195	370	4,7 %	16,6 %	18,7 %
Arts, spectacles et activités récréatives	985	-365	-27,0 %	2,9 %	2,2 %
Services d'hébergement et de restauration	2 500	-1 375	-35,5 %	8,2 %	5,7 %
Autres services	1 585	-265	-14,3 %	3,9 %	3,6 %
Administration publique	3 065	-580	-15,9 %	7,7 %	7,0 %

Statistique Canada, Recensement de 2021

Algoma a connu des baisses importantes dans les domaines des arts, du divertissement et des loisirs, et des services d'hébergement et de restauration, à la même échelle que la moyenne provinciale. Toutefois, Algoma a connu un plus grand nombre d'industries où les pertes d'emploi correspondaient à la tendance provinciale et, lorsque celles-ci correspondaient à la tendance à l'échelle provinciale, les pertes d'Algoma étaient souvent d'une plus grande ampleur. Treize secteurs (sur 20) ont enregistré une baisse de l'emploi, comparativement à neuf au niveau provincial, et huit ont enregistré une baisse de pourcentage à deux chiffres (comparativement à quatre au niveau provincial). Cela explique la baisse beaucoup plus importante de l'emploi dans l'ensemble à Algoma, à moins 7 %, ce qui est beaucoup plus important que le chiffre provincial de moins 1,8 %.

Quelques points forts : l'emploi des résidents dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 17,8 %, ce qui est très semblable à la moyenne provinciale, et l'industrie la plus importante d'Algoma par profession, Soins de santé et assistance sociale, a enregistré une croissance de 4,7 % (nettement inférieure à la moyenne provinciale de 11,6 %). Près d'un résident sur cinq (18,7 %) d'Algoma travaillait dans le domaine des soins de santé et de l'assistance sociale. Alors que l'emploi a diminué dans le secteur de la fabrication, moins 3,4 % étaient inférieur au chiffre provincial de moins 7,7 %.

EMPLOI PAR PROFESSION À ALGOMA

Le tableau 2 présente les données sur l'emploi des résidents par grandes catégories de professions pour Algoma, montre les chiffres réels, les changements en chiffres et en pourcentage de 2016 et une comparaison de la répartition de l'emploi par profession entre 2016 et 2021.

Tableau 2 : Emploi par profession; comparaisons entre 2016 et 2021; Algoma

	CHANGEMENT ENTRE 2016 ET 2021			RÉPARTITION EN POURCENTAGE PAR PROFESSION	
	2021 NOMBRE	NOMBRE	POURCENTAGE	2016	2021
TOUTES LES PROFESSIONS	43 855	-3 280	-7,0 %	100,0 %	100,0 %
Profession de gestion, membres des corps législatifs et cadres supérieurs	300	-3 950	-92,9 %	9,0 %	0,7 %
Affaires, finance et administration	6 015	-155	-2,5 %	13,1 %	13,7 %
Sciences naturelles et appliquées	2 390	-35	-1,4 %	5,1 %	5,4 %
Professions de la santé	4 765	355	8,0 %	9,4 %	10,9 %
Enseignement, droit, services sociaux et gouvernement	6 370	215	3,5 %	13,1 %	14,5 %
Arts, culture, sports et loisirs	795	5	0,6 %	1,7 %	1,8 %
Vente et services	10 630	-1 225	-10,3 %	25,2 %	24,2 %
Métiers, transport et opérateurs d'équipement;	8 825	815	10,2 %	17,0 %	20,1 %
Professions du secteur primaire (ressources naturelles)	1 485	345	30,3 %	2,4 %	3,4 %
Professions dans les secteurs de la fabrication et des services publics	2 280	355	18,4 %	4,1 %	5,2 %

Statistique Canada, Recensement de 2021

De loin, la différence la plus importante est le résultat d'un changement dans la composition des catégories, ce qui a entraîné une diminution substantielle de ce qui avait été les professions de gestion aux membres des corps législatifs et cadres supérieurs plus étroitement définis. En ce qui concerne les effets de la COVID, il y a eu une baisse importante de l'emploi chez les travailleurs des ventes et des services, beaucoup plus que la baisse provinciale. Il y a eu également de légères baisses des professions dans les domaines des affaires, des finances et de l'administration, des sciences naturelles et appliquées et des professions connexes, qui ont toutes deux connu des augmentations importantes à l'échelle provinciale.

Dans l'ensemble, le changement important dans la part de l'emploi par profession était dans les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs, tout juste un changement de professions. Toutes les autres professions ont augmenté leur part de l'emploi total, à l'exception des professions de vente et de service, où la baisse était attribuable à la diminution de l'emploi causée par la COVID.

EMPLOI PAR INDUSTRIE ET PROFESSION À ALGOMA

Le tableau 3 combine les données des tableaux 1 et 2 et présente un tableau composite avec les données croisées sur l'industrie et la profession. Comme les données sont divisées par la géographie, l'industrie et la profession, certaines cellules tombent sous le seuil de déclaration, de sorte qu'il y a une entrée « 0 » dans plusieurs cellules. Néanmoins, en ce qui concerne les catégories les plus importantes, ces données fournissent des renseignements utiles sur lesquels établir des comparaisons.

Quelques observations concernant les données :

- Certaines professions se retrouvent dans la plupart des industries, notamment les professions dans les domaines des affaires, des finances et de l'administration; il est frappant de constater que l'emplacement le plus important de l'industrie pour cette profession se trouve dans les soins de santé et l'assistance sociale (une conséquence à la fois de la taille de cette industrie et des nombreux emplois de bureau qui y sont associés); il en va de même pour les catégories des sciences naturelles et appliquées, des professions connexes et des professions liées aux ventes et aux services
- De même, de nombreuses industries ont des travailleurs dans une vaste gamme de professions : fabrication; services professionnels, scientifiques et techniques; soins de santé et assistance sociale; administration publique.
- Il est frappant de voir le nombre de professions différentes dans l'industrie de la fabrication - les professions de la fabrication représentent moins de 40 % de l'ensemble des emplois dans le secteur de la fabrication, le nombre des professions des métiers est presque le même, puis une part considérable des professions dans les domaines des affaires, des finances et de l'administration, des sciences naturelles et appliquées et des professions connexes et des professions des ventes et des services

Tableau 3 : Industrie, données croisées par profession, emplois à Algoma, 2021

	NOMBRE TOTAL	Membres des corps législatifs et cadres	Affaires, finance et administration	Sciences naturelles et appliquées	Professions de la santé	Enseignement, droit, services sociaux et gouvernement	Arts, culture, sports et loisirs	Vente et services	Métiers, transport et opérateurs d'équipement;	Professions du secteur primaire (ressources)	Professions dans les secteurs de la fabrication et des	% DE TOUTES LES INDUSTRIES
% DE TOUTES LES PROFESSIONS	100 %	1 %	14 %	5 %	11 %	15 %	2 %	24 %	20 %	3 %	5 %	
TOUTES LES INDUSTRIES	43 855	300	6 015	2 390	4 765	6 370	795	10 630	8 825	1 485	2 280	100 %
Agriculture et foresterie	950	0	65	90	10	55	0	40	105	570	15	2 %
Extraction minière, extraction de pétrole et de gaz	1 160	0	50	70	10	15	0	25	475	460	50	3 %
Services publics	505	0	65	100	0	0	0	10	190	0	135	1 %
Construction	2 940	25	250	120	0	10	0	80	2355	25	65	7 %
Fabrication	4 360	25	345	380	25	40	60	190	1600	20	1680	10 %
Commerce de gros	760	0	115	65	0	0	0	175	260	0	140	2 %
Commerce de détail	5 710	20	505	50	285	20	50	4250	475	20	30	13 %
Transport/entreposage	1 795	0	175	0	10	0	0	65	1490	10	35	4 %
Information et culture	445	0	115	60	0	0	125	45	75	0	0	1 %
Finance et assurances	1 100	0	540	25	0	25	15	475	15	0	0	3 %
Immobiliers et location	600	10	160	0	0	15	0	250	155	10	0	1 %
Prof, scientifique, technique	1 750	35	725	500	65	130	95	90	70	0	25	4 %
Gestion de sociétés	35	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
Administration et soutien	1 715	25	150	90	25	45	0	850	290	205	35	4 %
Services d'enseignement	3 700	0	350	85	25	2735	110	280	85	25	0	8 %
Soins de santé et aide sociale	8 195	45	1060	100	4235	1830	75	715	130	10	0	19 %
Art, divertissement et loisirs	985	0	215	165	0	40	205	250	55	25	15	2 %
Hébergement et restauration	2 500	10	70	0	0	0	0	2310	85	15	0	6 %
Autres services	1 585	25	200	60	35	200	25	400	600	15	30	4 %
Administration publique	3 065	55	845	410	35	1205	20	130	295	45	30	7 %

LIEU DE TRAVAIL

La mesure dans laquelle les effets persistants de la COVID ont influé sur le recensement est particulièrement évidente dans les données sur le lieu de travail. Il y a quatre options pour le lieu de travail :

- Travail à domicile
- Travail à l'extérieur du Canada
- Aucune adresse de lieu de travail fixe (par exemple, un travailleur de la construction qui déménage d'un chantier à un autre)
- Lieu de travail habituel (un lieu de travail régulier à l'extérieur de la maison)

Le tableau 4 présente les données sur le lieu de travail d'Algoma, avec les chiffres et le pourcentage de répartition par diverses catégories, et compare cette répartition aux moyennes de l'Ontario et aux résultats de 2016. Dans l'ensemble, toutes les régions comptent une proportion similaire d'employés sans lieu de travail fixe (10 % à 12 %) ou travaillant à l'extérieur du Canada (0 % à 1 %) pour les deux recensements. La grande différence entre les deux années se situe dans la proportion des employés résidents travaillant à domicile : à Algoma, cette part est passée de 5 % à 16 %; en Ontario, l'écart était beaucoup plus important, passant de 7 % à 30 %. On peut supposer que ces proportions ont quelque peu diminué, bien que l'option de travail à domicile, même si ce n'est que pour une partie de la semaine de travail, ait augmenté pour un plus grand nombre de travailleurs.

Tableau 4 : Statut de lieu de travail des résidents d'Algoma, 2021

	TOTAL, STATUT DU LIEU DE TRAVAIL	TRAVAIL À DOMICILE	TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR DU CANADA	SANS ADRESSE DE TRAVAIL FIXE	LIEU DE TRAVAIL HABITUEL
NOMBRE TOTAL POUR 2021					
Algoma	43 855	6 830	170	4 750	32 105
POURCENTAGE POUR 2021					
Algoma	100 %	16 %	0 %	11 %	73 %
ONTARIO	100 %	30 %	1 %	12 %	58 %
POURCENTAGE POUR 2016					
Algoma	100 %	5 %	0 %	10 %	85 %
ONTARIO	100 %	7 %	1 %	11 %	81 %

Statistique Canada, Recensement de 2021

Les chiffres « Travail à l'extérieur du Canada » sont si petits qu'ils deviennent 0 lorsqu'ils sont arrondis au pourcentage le plus proche.

L'incidence du travail à domicile est beaucoup plus importante pour certaines professions et certaines industries. À Algoma, au moment du recensement (mai 2021), 38 % des employés des Services professionnels, scientifiques et techniques travaillaient à domicile (le chiffre provincial était de 63 %). De même, à Algoma, 26 % des employés de l'administration publique travaillaient à domicile (Ontario : 47 %).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Le tableau 5 présente les données sur le niveau de scolarité pour certains groupes d'âge en 2021 et les compare aux chiffres de 2016 pour l'Ontario et Algoma.

En Ontario, la tendance entre 2016 et 2021 a été une augmentation du niveau d'études universitaires au détriment de toutes les autres catégories de niveau de scolarité. Cette tendance est particulièrement marquée chez les personnes âgées 25 à 44 ans (augmentation de six points de pourcentage de la proportion de résidents ayant fait des études universitaires), suivie des personnes âgées de 45 à 64 ans. Chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, le changement est moins marqué, tout simplement parce que, dans cette tranche d'âge, il y a une proportion relativement constante du niveau de scolarité jusqu'à l'âge de 18 ans, et qu'ensuite, seul un certain pourcentage obtiendra son certificat d'études postsecondaires avant l'âge de 24 ans. En bref, il y a une limite quant au niveau de scolarité qui peut être obtenu pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

À Algoma, les changements ont été plus modérés et il n'y a eu pratiquement aucun changement dans le niveau de scolarité des personnes âgées de 15 à 24 ans. Comparativement à la moyenne provinciale, il y a une proportion plus élevée de personnes sans certificat et avec un diplôme collégial et moins de résidents avec un diplôme d'études secondaires ou un diplôme universitaire.

Parmi les personnes âgées de 25 à 44 ans, à Algoma, il y a eu une légère augmentation du nombre de personnes ayant fait des études universitaires, mais cette proportion est considérablement inférieure à la moyenne provinciale. En revanche, il y a une plus grande proportion de résidents d'Algoma pour chaque niveau de scolarité (aucun certificat, diplôme d'études secondaires, apprentissage ou diplôme collégial).

Cette même tendance s'applique aux résidents d'Algoma âgés de 45 à 64 ans : une légère augmentation parmi les diplômés universitaires, mais encore beaucoup plus faible que la moyenne provinciale, l'écart se répartissant entre les deux catégories de niveau de scolarité, en particulier les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et collégiales.

Tableau 5 : Niveau de scolarité atteint, tous les résidents, Algoma et Ontario, 2016 et 2021

2016			2021		
ONTARIO	ALGOMA		ONTARIO	ALGOMA	
15 à 24 ans					
33 %	38 %	Aucun certificat, diplôme ou grade	32 %	38 %	
42 %	40 %	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	43 %	39 %	
2 %	2 %	Certificat d'apprentissage ou équivalent	1 %	2 %	
10 %	13 %	Certificat ou diplôme collégial	10 %	13 %	
12 %	8 %	Certificat, diplôme ou grade universitaire	14 %	8 %	
25 à 44 ans					
8 %	10 %	Aucun certificat, diplôme ou grade	7 %	9 %	
22 %	26 %	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	21 %	26 %	
5 %	7 %	Certificat d'apprentissage ou équivalent	4 %	7 %	
25 %	32 %	Certificat ou diplôme collégial	23 %	32 %	
40 %	25 %	Certificat, diplôme ou grade universitaire	46 %	27 %	
45 à 64 ans					
13 %	14 %	Aucun certificat, diplôme ou grade	11 %	12 %	
27 %	30 %	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	26 %	32 %	
7 %	11 %	Certificat d'apprentissage ou équivalent	6 %	8 %	
24 %	29 %	Certificat ou diplôme collégial	24 %	29 %	
29 %	17 %	Certificat, diplôme ou grade universitaire	33 %	19 %	

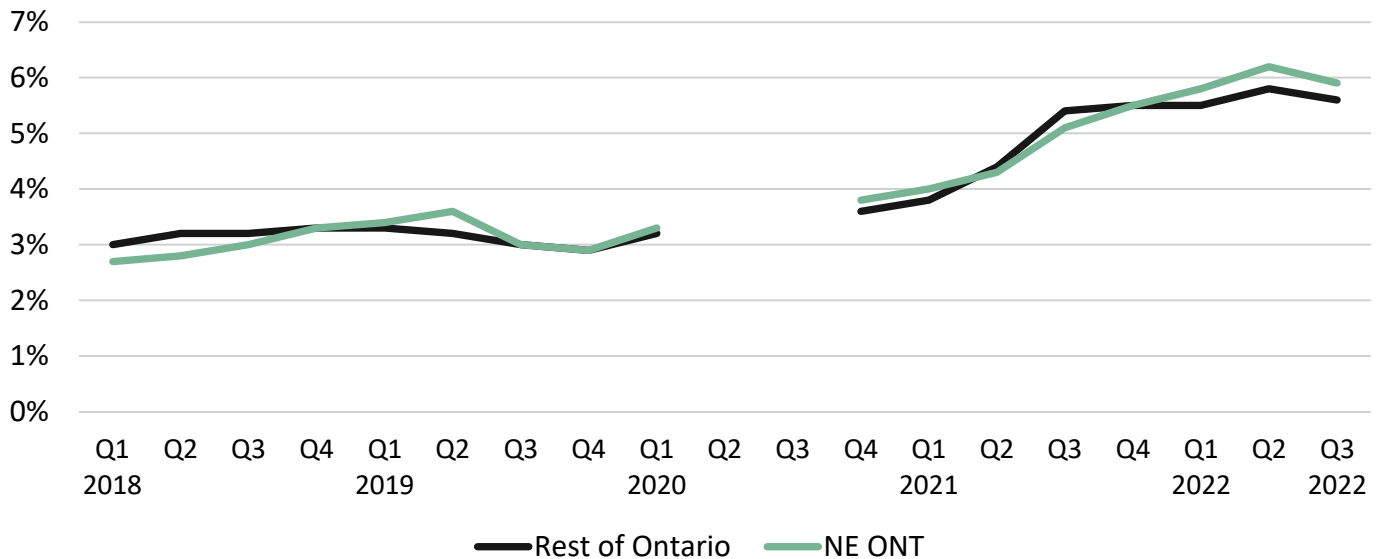
Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Recensement de 2016

DONNÉES SUR LES POSTES VACANTS

Depuis une bonne partie de 2022, les employeurs se plaignent de la pénurie de candidats à des postes vacants. Une façon de mesurer ce phénomène est d'utiliser les données sur les postes vacants, qui montrent le pourcentage des emplois vacants (à la fois pourvus et non pourvus). Un taux des postes vacants plus élevé signifie qu'il n'y a pas suffisamment de candidats pour répondre à la demande de travailleurs.

Le graphique 1 illustre les données sur les postes vacants de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires de Statistique Canada pour la période du 1er janvier 2018 au 30 septembre 2022. En ce qui concerne les délais, les données sont déclarées par trimestre et, pour la géographie, par région économique. Algoma fait partie de la région économique du nord-est de l'Ontario (NE ONT). Le reste de l'Ontario reflète les données pour l'Ontario moins la région de Toronto. (La collecte de données a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020).

Graphique 1 : Taux des postes vacants, Nord-Est de l'Ontario et reste de l'Ontario, T1 de 2018 à T3 de 2022



Statistique Canada, Tableau 14-10-0398-01

Tout au long de 2018 et 2019, le taux des postes vacants dans le nord-est de l'Ontario a suivi de très près une tendance relativement stable pour le reste de l'Ontario, oscillant entre 2,7 % et 3,6 %. Avec la reprise de la collecte de données au T4 de 2020, le taux des postes vacants a commencé à augmenter considérablement, atteignant un sommet au T2 de 2022 à 6,2 % dans le nord-est de l'Ontario et à 5,8 % dans le reste de l'Ontario. Au cours des trimestres suivants et du dernier trimestre, le taux a légèrement diminué. Les données illustrent clairement les plus grands défis récents des employeurs en matière de recrutement de nouveaux travailleurs.

NOMBRE DES ENTREPRISES CANADIENNES

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Introduction

Une partie régulière de notre examen annuel des indicateurs du marché du travail comprend le profilage du nombre des entreprises canadiennes de Statistique Canada, qui reflète le nombre d'établissements commerciaux dans une collectivité. Nous décrivons également comment ces chiffres ont changé en fonction de la taille de l'établissement et de l'industrie. En règle générale, Statistique Canada recommande de ne pas utiliser son dénombrement semestriel des entreprises comme baromètre longitudinal pour déterminer si le nombre des entreprises augmente ou diminue dans une collectivité donnée, et ils ont particulièrement mis en garde contre l'utilisation de ces données comme moyen de mesurer l'incidence de la COVID sur le nombre d'entreprises. Nous prenons note de cette mise en garde, mais nous continuons d'utiliser les comparaisons comme données probantes qui nous permettent de comprendre les tendances locales des entreprises et de l'emploi.

Nous incluons également des données provenant d'un autre programme de Statistique Canada, Estimations expérimentales pour les entreprises nouvellement ouvertes et les entreprises nouvellement fermées. Ces données permettent d'avoir autre point de vue sur la façon dont les entreprises (et, par déduction, l'emploi) ont été touchées pendant et après la pandémie.

NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT ET L'INDUSTRIE

Le tableau 6 présente les données sommaires pour toutes les entreprises situées dans le district d'Algoma en juin 2022. Le tableau offre deux dénombrements différents :

- 1) Entreprises classifiées : La majeure partie du tableau présente les données pour toutes les entreprises pour lesquelles la classification de l'industrie est connue et montre la répartition par nombre d'employés.
- 2) Toutes les entreprises classifiées et non classifiées : Les trois dernières rangées du tableau présentent la répartition de toutes les entreprises (classifiées et non classifiées) selon le nombre d'employés; environ 9 % des dénombrements totaux dans Algoma représentent des entreprises non classifiées, ce qui est inférieur à la moyenne provinciale de 11 %. Cela signifie que pour ces entreprises, Statistique Canada n'a pas pu déterminer les industries auxquelles elles appartenaient.

L'explication des colonnes spécifiques des tableaux :

- La dernière colonne de chaque tableau indique la répartition en pourcentage de toutes les entreprises classifiées par industrie.

- La dernière colonne montre le classement du nombre total d'entreprises classifiées par industrie, du plus grand (1) au plus petit (20) nombre d'entreprises. Les cinq industries ayant les entreprises les plus classifiées ont un classement en noir.
- Les cellules en surbrillance indiquent les trois industries qui comptent le plus grand nombre d'entreprises pour chaque catégorie d'employés (chaque colonne)
- Lorsque, selon la répartition en pourcentage, une cellule affiche 0 %, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'entreprises dans cette catégorie, mais seulement que le nombre d'entreprises, exprimé en pourcentage du total, est inférieur à 0,5 % du total et a été arrondi à 0 %. De plus, lorsque le total est légèrement inférieur ou supérieur à 100 %, cela est attribuable à l'arrondissement des pourcentages des composantes

Tableau 6 : Nombre d'entreprises selon le nombre d'employés, Algoma, juin 2022

SECTEUR DE L'INDUSTRIE SCIAN À 2 CHIFFRES	NOMBRE D'EMPLOYÉS							TOTAL	%	RANG
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+			
11 Agriculture	221	58	9	12	1	0	0	301	4	9
21 Exploitation minière	4	4	1	0	0	1	3	13	0	20
22 Services publics	19	2	3	4	2	3	3	36	1	19
23 Construction	320	173	75	51	29	8	3	659	10	4
33-33 Fabrication	66	27	13	18	14	5	7	150	2	12
41 Commerce de gros	43	31	17	20	11	1	1	124	2	13
44-45 Commerce de détail	240	125	150	105	59	16	13	708	10	3
48-49 Transport et entreposage	173	42	16	17	9	7	2	266	4	10
51 Information et culture	32	21	23	4	4	1	0	85	1	15
52 Finance et assurances	309	43	25	13	18	2	0	410	6	8
53 immobilier et location et location à bail	1 325	80	22	13	0	3	0	1443	21	1
54 Services prof., scientifiques et techniques	299	106	41	21	15	3	2	487	7	6
55 Gestion de sociétés	50	3	2	1	1	1	1	59	1	16
56 Soutien administratif	106	57	27	12	12	4	1	219	3	11
61 Services d'enseignement	27	8	4	4	1	0	4	48	1	17
62 Soins de santé et aide sociale	341	181	64	74	31	17	18	726	11	2
71 Arts, spectacles et loirs	62	18	13	13	5	3	1	115	2	14
72 Hébergement et restauration	170	64	65	57	42	12	3	413	6	7
81 Autres services	307	184	63	28	15	2	1	600	9	5
91 Administration publique	4	3	6	5	19	4	6	47	1	18

ENTREPRISES CLASSIFIÉES	4 118	1 230	639	472	288	93	69	6 909
Pourcentage de toutes les entreprises classifiées et non classifiées	61	18	9	6	4	1	1	100
Pourcentage cumulatif	61	79	88	94	98	99	100	
Pourcentage d'entreprises classifiées et non classifiées de l'ONTARIO	70 %	18 %	5 %	3 %	2 %	1 %	1 %	

Statistique Canada, nombre d'entreprises canadiennes, juin 2022

Quelques observations :

- *Le nombre de petites entreprises* : Les entreprises sont de loin composées de petits établissements. 61 % des entreprises classifiées et non classifiées d'Algoma n'ont pas d'employés⁴, et 18 % d'entre elles ont de 1 à 4 employés; Algoma compte moins d'établissements individuels (61 %) parmi ses entreprises, comparativement à la moyenne ontarienne de 70 % (dernière rangée du tableau).
- *Le plus grand nombre d'entreprises par industrie* : La deuxième à la dernière colonne indique la répartition en pourcentage de toutes les entreprises par industrie. Les cinq industries comptant le plus grand nombre d'entreprises à Algoma sont celles de l'immobilier, de la location et du crédit-bail, qui représentent 20,9 % de toutes les entreprises (l'an dernier : 19,7 %). En deuxième place, Soins de santé et assistance sociale, avec 10,5 % (comme l'an dernier); en troisième place, Commerce de détail, représente 10,2 % (l'an dernier : 10,4 %), dont la part diminue depuis plusieurs années; la quatrième place est Construction, à 9,5 % (9,6 % l'an dernier) et en cinquième place, les autres services (comme les ateliers de réparation d'automobiles, les coiffeurs, les salons à ongles, etc.) à 8,7 % (9,2 % au cours des deux dernières années). À titre de contexte, les cinq plus grandes industries selon le nombre d'entreprises en Ontario sont les suivantes : Services immobiliers et services de location et de location à bail (22,9 %); Services professionnels, scientifiques et techniques (13,9 %); Construction (9,6 %); Soins de santé et assistance sociale (7,1 %) et commerce de détail (6,5 %).
- *Le plus grand nombre d'entreprises selon la taille et l'industrie* : Les trois plus grandes industries ont également été mises en évidence par catégorie sur nombre des employés. Le tableau montre comment le grand nombre d'entreprises dans la catégorie des entreprises sans employé est à l'origine du nombre total d'entreprises (en particulier pour l'immobilier et la location et la location à bail et, dans une moindre mesure, pour la construction, les soins de santé et l'aide sociale, ainsi que pour d'autres services). Dans les fourchettes de taille moyenne, les entreprises du commerce de détail, des soins de santé et de l'aide sociale et des services d'hébergement et de restauration sont au premier plan. Parmi les plus grandes entreprises, trois industries dominant : Soins de santé et assistance sociale (18 établissements comptant 100 employés ou plus); Commerce de détail (13 établissements); et Fabrication (7 établissements).

⁴ En fait, c'est une sous-estimation du nombre de travailleurs indépendants. La base de données Nombre des entreprises canadiennes de Statistique Canada ne comprend pas les entreprises non constituées en société qui sont exploitées par leur propriétaire (n'ont aucun employé salarié) et qui gagnent moins de 30 000 \$ au cours d'une année donnée.

Les trois prochains tableaux présentent les dix plus grandes sous-industries selon le nombre des employés, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) à 4 chiffres, ce qui signifie une analyse plus profonde de chaque secteur d'activité.

Parmi les établissements sans employés (tableau 7, les propriétaires d'immeuble sont de loin le plus grand secteur à ce niveau de détail de l'industrie. Le secteur des soins de santé (médecins et autres professionnels de la santé) apporte une contribution considérable, tout comme le secteur de la construction (construction de bâtiments résidentiels et entrepreneurs en finition de bâtiments).

Tableau 7 : Dix principaux sous-secteurs du SCIAN à 4 chiffres sans employé, Algoma, juin 2022

SCIAN	SOUS-SECTEURS DE L'INDUSTRIE	NOMBRE D'ENTREPRISES
5311	Les bailleurs de biens immobiliers (c.-à-d. les propriétaires d'immeubles résidentiels et non résidentiels).	1 098
5239	Autres activités d'investissement financier (fournir des conseils en matière d'investissement et des services d'investissement)	240
6211	Cabinets de médecins	145
5312	Bureaux d'agents et de courtiers immobiliers	143
6213	Bureaux d'autres professionnels de la santé (p. ex. optométristes, thérapeutes, chiropraticiens)	106
2361	Construction résidentielle	95
5416	Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	89
2383	Entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments	66
8121	Services de soins personnels (p. ex. soins capillaires, salons de beauté, massages, salons de tatouage)	65
5617	Services aux immeubles et aux logements (p. ex. services de conciergerie, services d'aménagement paysager)	58

Statistique Canada, nombre d'entreprises canadiennes, juin 2022

Le tableau 8 présente les dix plus grandes catégories de sous-industries comptant de 1 à 19 employés. Il s'agit notamment des nombreuses entreprises familiales qui peuplent les rues principales de nos collectivités, comme les cabinets de médecins, les restaurants, les établissements de restauration rapide, les ateliers de réparation d'automobiles et les bureaux d'avocats. Cette liste comprend également un certain nombre de catégories figurant parmi les dix principales catégories de sous-industries où il n'y a aucun employé, comme les propriétaires d'immeuble et les entrepreneurs en construction.

Tableau 8 : Dix principaux sous-secteurs du SCIAN à 4 chiffres avec 1 à 19 employés, Algoma, juin 2022

SCIAN	SOUS-SECTEURS DE L'INDUSTRIE	NOMBRE D'ENTREPRISES		
		20-99	100+	20+
6211	Cabinets de médecins	108		
7225	Restaurants à service complet et restaurants à service limité	106		
2361	Construction résidentielle	79		
8111	Réparation et entretien de véhicules automobiles	66		
6213	Bureaux d'autres professionnels de la santé (p. ex. optométristes, thérapeutes, chiropraticiens)	65		
2382	2382 - Entrepreneurs en équipement de bâtiment (p. ex. électriciens et plombiers)	61		
5617	Services aux immeubles et aux logements (p. ex. services de conciergerie, services d'aménagement paysager)	61		
5311	Bailleurs de biens immobiliers (c.-à-d. les propriétaires d'immeubles résidentiels et non résidentiels).	54		
2382	Entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments	46		
5411	Services juridiques	45		

Statistique Canada, nombre d'entreprises canadiennes, juin 2022

Le tableau 9 présente les résultats pour les établissements comptant 20 employés ou plus, ainsi que le nombre d'établissements par 20 à 99 employés et 100 employés ou plus. Ils représentent les plus gros employeurs d'Algoma. Les restaurants et les établissements de restauration rapide comptent le plus grand nombre d'établissements comptant 20 employés ou plus, alors que les 39 de ces établissements appartiennent à la catégorie des entreprises comptant 20 à 99 employés. Les épicerie comptent le plus grand nombre d'établissements (8) comptant 100 employés ou plus.

Tableau 9 : Dix principaux sous-secteurs du SCIAN à 4 chiffres comptant 20 employés ou plus, Algoma, juin 2022

SCIAN	SOUS-SECTEURS DE L'INDUSTRIE	NOMBRE D'EMPLOYÉS		
		20-99	100+	20+
7225	Restaurants à service complet et restaurants à service limité	39	0	39
9139	Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales	17	3	20
4451	Épicerie	10	8	18
2382	Entrepreneurs en installation d'équipements techniques	14	2	16
6214	Centres de soins externes (p. ex. centres de santé communautaires)	12	2	14
7211	Hébergement des voyageurs (p. ex. hôtels, motels et cabines)	12	2	14
4461	Magasins de soins de santé et de soins personnels (p. ex. pharmacies)	13	0	13
6231	Établissements de soins infirmiers	7	4	11
4441	Marchands de matériaux et fournitures de construction	7	3	10
5221	Intermédiation en matière de crédit de dépôt (p. ex. banques et coopératives de crédit)	9	0	9

Statistique Canada, nombre d'entreprises canadiennes, juin 2022

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ENTREPRISES SELON L'INDUSTRIE, DE JUIN 2021 À JUIN 2022

Les changements du nombre d'employeurs sont vécus différemment dans les diverses industries. Le tableau 10 met en évidence les changements du nombre d'entreprises selon l'industrie et le nombre des employés entre juin 2021 et juin 2022 pour Algoma. Pour situer le contexte, le tableau énumère également le nombre total d'entreprises dans chaque industrie en juin 2022. Le codage des couleurs des tableaux (vert lorsqu'il y a une augmentation, orange lorsqu'il y a une diminution) aide à illustrer toute tendance.

Une comparaison entre les changements nets de cette année selon le nombre des employés et ceux des deux années précédentes est présentée au bas du tableau 10, afin d'illustrer les changements globaux dans le nombre d'entreprises au cours de cette période. Un graphique illustre les changements au cours des cinq prochaines années dans la prochaine section.

Il convient de noter que Statistique Canada décourage les comparaisons de ce genre parce que ses méthodes de collecte de données et de classification changent. À tout le moins, ces comparaisons peuvent servir de fondement à une enquête plus approfondie, appuyée par les connaissances locales sur les changements dans l'industrie.

Il convient également de répéter que Statistique Canada a clairement indiqué que les chiffres de juin 2021 ne peuvent pas être utilisés pour mesurer les répercussions de la pandémie de COVID-19, parce qu'il y aurait un retard dans le délai requis pour fermer une entreprise. Les documents administratifs à remplir pour enregistrer cet événement de sorte que les chiffres de juin ne seraient pas une représentation opportune du nombre des fermetures possibles des entreprises.

Il est intéressant de noter la tendance observée dans les trois dernières rangées du tableau 10 :

- Entre 2019 et 2020, les trois catégories d'entreprises comptant des employés ont augmenté (il y a eu une forte diminution parmi les entreprises n'ayant aucun employé)
- Entre 2020 et 2021, les trois catégories d'entreprises comptant des employés ont diminué (il y a eu une légère augmentation parmi les entreprises n'ayant aucun employé)
- Entre 2021 et 2020, toutes les catégories ont augmenté, à l'exception des entreprises comptant de 1 à 19 employés, qui sont demeurées les mêmes, de sorte que la tendance générale a été positive

Tableau 10 : Changement du nombre d'employeurs, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, Algoma

De juin 2021 à juin 2022

INDUSTRIE	TAILLE DE L'ENTREPRISE (NOMBRE D'EMPLOYÉS)					NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES JUN 2022
	0	1-19	20-99	100+	TOTAL	
Agriculture, foresterie et pêche	19	-11	0	0	8	301
Extraction minière, de pétrole et de gaz	1	0	0	0	1	13
Services publics	4	1	1	0	6	36
Construction	10	-6	3	2	9	659
Fabrication	2	1	-3	1	1	150
Commerce de gros	-8	0	1	0	-7	124
Commerce de détail	9	-12	5	0	2	708
Transport et entreposage	18	9	0	-1	26	266
Industrie de l'information et industrie culturelle	0	1	0	0	1	85
Finance et assurances	-5	-13	3	0	-15	410
Services immobiliers et services de location et de location à bail	101	8	-2	0	107	1443
Services professionnels, scientifiques et techniques	6	-7	3	0	2	487
Gestion de société et d'entreprises	1	1	-1	0	0	59
Administration et soutien	0	0	2	-1	1	219
Services d'enseignement	0	2	0	0	2	48
Soins de santé et assistance sociale	-17	38	-11	1	11	726
Arts, spectacles et loisirs	-12	-1	3	-1	-11	115
Services d'hébergement et de restauration	7	-2	-3	2	4	413
Autres services	-14	-7	-1	0	-22	600
Administration publique	1	-2	3	0	2	47
CHANGEMENTS TOTAUX NETS, 2021-2022	123	0	3	3	129	
CHANGEMENTS TOTAUX NETS, 2020-2021	21	-57	-21	-8	-65	
CHANGEMENTS TOTAUX NETS, 2019-2020	-108	9	8	5	-86	

Statistique Canada, nombre d'entreprises canadiennes, de juin 2021 et juin 2022

En ce qui concerne certaines industries en juin 2022, il convient de souligner ce qui suit :

- Il y a plus de cellules ombrées en vert, les autres étant presque également divisées entre les cellules grises ou sans changement
- Il y a eu probablement une augmentation des emplois dans les services publics et des pertes d'emplois dans les autres services dans d'autres secteurs, qu'il serait difficile de prévoir, car cela dépend de l'ampleur des augmentations ou des diminutions au moment d'équilibrer les gains et les pertes dans les diverses catégories du nombre des employés.

Toutefois, dans l'ensemble, même si Statistique Canada met en garde contre de telles conclusions, il semblerait qu'il y ait une augmentation des emplois, étant donné que les changements totaux suivants montrent seulement une augmentation ou aucun changement.

Quelques explications possibles pour les changements plus importants :

- L'augmentation de 101 établissements parmi les entreprises de services immobiliers et de location et de location à bail sans employés était presque entièrement attribuable à une forte augmentation du nombre de propriétaires de logements résidentiels et, dans une moindre mesure, à une augmentation du nombre d'agents immobiliers
- L'augmentation de 38 établissements parmi les entreprises de soins de santé et d'assistance sociale comptant de 1 à 19 employés s'explique par deux facteurs : il y a eu une augmentation du nombre de services de garde d'enfants, suivie d'une augmentation du nombre de bureaux de professionnels de la santé, mais elle s'explique également en raison d'une diminution des emplois parmi les établissements résidentiels pour handicaps liés au développement et dans d'autres services individuels et familiaux, ce qui a entraîné un changement dans les chiffres, passant de la catégorie des entreprises comptant au moins 20 employés à la catégorie des entreprises comptant 1 à 19 employés
- L'augmentation de 18 établissements parmi les entreprises de transport et d'entreposage sans employés est en grande partie attribuable à une augmentation des services de messagerie locaux et de livraison locale.

SÉRIE CHRONOLOGIQUE DE JUIN 2018 À JUIN 2022

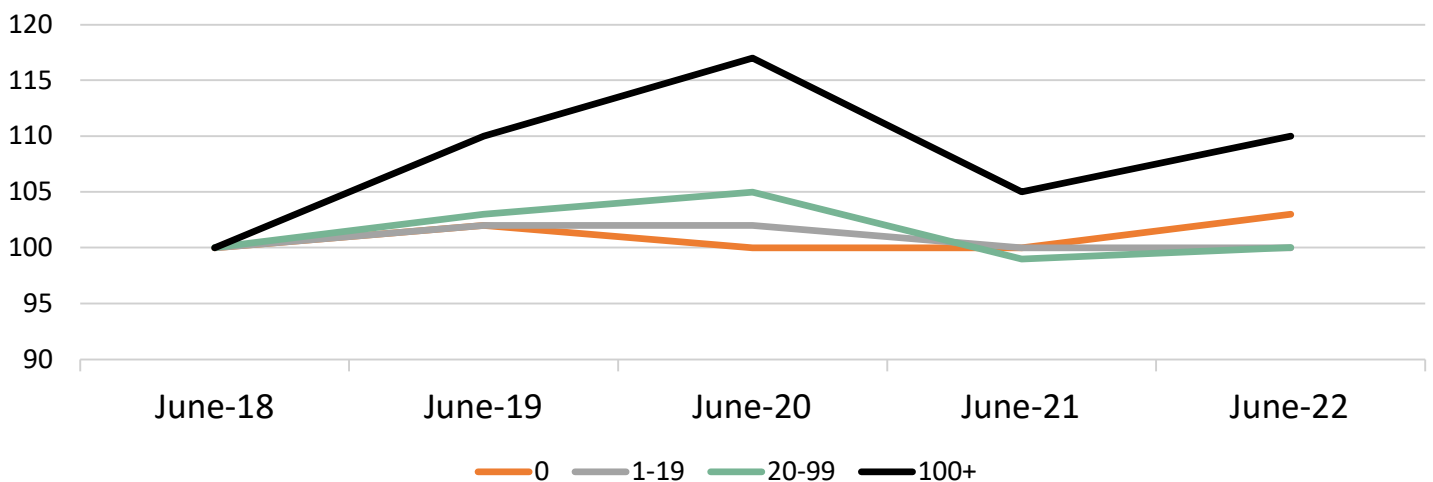
Les changements qui surviennent d'une année à l'autre peuvent parfois être la conséquence de la façon dont une entreprise est classifiée ou d'une légère augmentation ou diminution de du taux d'emploi entraînant un changement d'une catégorie du nombre d'employés à une autre.

Ce qui peut être plus révélateur, c'est la tendance à long terme des changements selon la taille de l'entreprise. Le graphique suivant fait le suivi de ces changements pour quatre catégories du nombre d'employés sur cinq ans (de juin 2018 à juin 2022) :

- Aucun employé (0)
- De 1 à 19 employés
- 20 à 99 employés
- 100 employés ou plus

Une valeur de 100 est attribuée au nombre d'entreprises présentes dans chaque catégorie en juin 2018. Chaque année subséquente, le nombre d'entreprises est exprimé par rapport à cette valeur de 100. Par exemple, si la valeur est de 105, le nombre d'entreprises a augmenté de 5 %. De cette façon, on peut comparer la tendance lorsque le nombre d'entreprises dans chaque catégorie est très différent. Le graphique 2 montre la tendance pour Algoma.

Graphique 2 : Rapport du nombre d'entreprises selon le nombre d'employés, Algoma, de juin 2018 à juin 2022 (juin 2018 = 100)



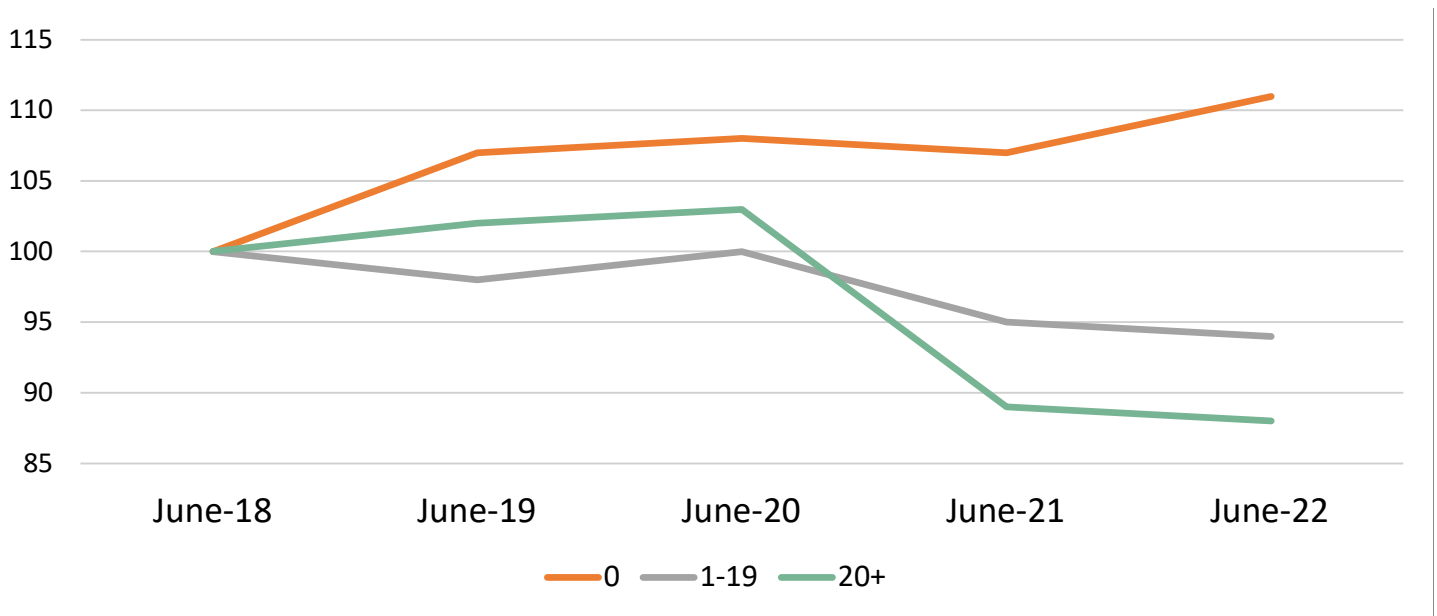
Statistique Canada, nombre d'entreprises canadiennes, de juin 2018 à juin 2022

Année après année, le nombre d'entreprises dans chaque catégorie du nombre d'employés a augmenté en juin 2019 et a augmenté ou est demeuré le même en juin 2020, à l'exception d'une légère baisse parmi les entreprises n'ayant aucun employé. En juin 2021, avec l'incidence de la COVID, toutes les catégories ont diminué (le nombre des entreprises n'ayant aucun employé est demeuré stable). Toutes les catégories ont augmenté en juin 2022, sauf les entreprises comptant de 1 à 19 employés, dont le nombre est resté le même. Bref, il y a eu une augmentation constante du nombre d'entreprises en 2019 et en 2020, une baisse en 2021 en raison de la COVID et un rebond en 2022. La tendance pour les entreprises comptant 100 employés ou plus (ligne noire) présente une variation beaucoup plus grande en raison du nombre beaucoup plus restreint

d'entreprises (69 entreprises en juin 2022). Une différence de seulement 5 entreprises correspond à une variation de 7 %.

Le secteur de l'hébergement et des services de restauration présente une autre histoire de ce qui s'est passé à cause le COVID. Il n'y a qu'une poignée d'entreprises à Algoma dans ce secteur comptant 100 employés ou plus, de sorte que cette catégorie a été combinée à la catégorie des entreprises comptant 1 à 19 employés pour le graphique 3.

Graphique 3 : Rapport du nombre d'entreprises selon le nombre d'employés, secteur de l'hébergement et des services de restauration, Algoma, de juin 2018 à juin 2022 (juin 2018 = 100)



Statistique Canada, nombre d'entreprises canadiennes, de juin 2018 à juin 2022

En 2019 et en 2020, les chiffres ont augmenté parmi les catégories zéro employé et 20 employés ou plus, alors qu'il y a eu une légère baisse et un rebond parmi les entreprises comptant de 1 à 19 employés. L'incidence de la COVID a été que le nombre d'entreprises ayant des employés dans ce secteur a diminué en 2021 et a continué de diminuer en 2022, tandis que le nombre d'entreprises n'ayant aucun employé a augmenté.

ANALYSE DES DONNÉES DU PROGRAMME EMPLOI ONTARIO (2021-2022)

CONTEXTE DES DONNÉES

Ce document est fondé sur les données fournies par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario aux conseils de planification de la main-d'œuvre, aux réseaux régionaux d'alphabétisation et de formation de base. Ces données ont été spécialement compilées par le ministère et comportent des statistiques connexes sur les programmes Subvention Canada-Ontario pour l'emploi, Services d'emploi, Alphabétisation et formation de base, le Programme d'aide à l'emploi de l'Ontario, Deuxième carrière et le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (dont le programme d'été) pour l'exercice 2021-2022.

Contexte de l'analyse des données

Les données publiées contiennent des descriptions démographiques générales des clients de ces services et certaines informations sur les résultats. Les données fournies à chaque conseil local se composent de trois ensembles de données :

- Des données au niveau du conseil local (dans le cas d'Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC), la géographie couvre le district d'Algoma)
- Des données à l'échelle régionale (dans ce cas, la région du Nord, qui se compose de six conseils de planification de l'effectif, couvrant Parry Sound, Nipissing, Timiskaming, Cochrane, Manitoulin, Grand Sudbury, Sudbury, Algoma, Thunder Bay, Kenora et Rainy River)
- Des données au niveau provincial

Analyse

Dans tous les cas, on tente de fournir un contexte pour l'interprétation des données. Dans certains cas, ce travail consiste à comparer le nombre de clients au nombre total de chômeurs, dans d'autres cas, il peut consister à comparer les données de cette dernière année à celles de l'année précédente.

L'analyse suivante porte sur les six catégories de programmes (Services d'emploi, Alphabétisation et formation de base, Deuxième carrière, Subvention Canada-Ontario pour l'emploi, Apprentissage et Programme d'aide à l'emploi pour les jeunes). Le nombre de sous-catégories de données pour chacun de ces programmes varie considérablement.

La pandémie de COVID et les confinements qui l'accompagnent ont entraîné des répercussions très perturbatrices sur la vie de tous les Ontariens, et ces perturbations se sont également reflétées dans le nombre de clients du programme Emploi Ontario pour 2020-2021, lorsque le nombre de clients a diminué (par exemple, dans le cas de Services d'emploi, de 40 % à 60 %). Comme on le voit dans l'analyse suivante, les chiffres sur les clients se sont rétablis, mais pas encore aux niveaux pré-COVID.

SERVICES D'EMPLOI

CLIENTS DES SERVICES D'EMPLOI

Tableau 11 : Clients R&I sans soutien de SE, nombre et pourcentage de tous les clients R&I

	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
CLIENTS R&I NON ASSISTÉS 2021-2022			
Nombre	6 915	34 475	386 909
En % de l'Ontario	1,8 %	8,9 %	
CLIENTS R&I NON ASSISTÉS pour 2020-2021 (non rajusté)			
Nombre	6 683	26 180	411 557
CLIENTS R&I NON ASSISTÉS (sans GSS)			
Nombre	6 683	26 180	361 108
PART DES CLIENTS AU COURS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES			
2020-2021	1,6 %	6,4 %	
2019-2020	1,2 %	7,4 %	
2018-2019	1,2 %	7,2 %	
2017-2018	0,9 %	6,3 %	
POPULATION TOTALE 2021			
% de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	100 %
(moins les GSS)	1,2 %	7,1 %	

Données démographiques du Recensement de 2021 de Statistique Canada.

Tableau 12 : Clients assistés par SE, nombre et pourcentage de tous les clients assistés

	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
CLIENTS ASSISTÉS 2021-2022			
Nombre	2 489	10 594	99 810
En % de l'Ontario	2,5 %	10,6 %	100 %
CLIENTS R&I ASSISTÉS (non rajustés) 2020-2021			
Nombre	2 002	9 850	117 296
CLIENTS R&I ASSISTÉS (sans GSS) 2020-2021			
Nombre	2 002	9 850	96 592
PART DES CLIENTS AU COURS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES			
2020-2021	1,7 %	8,4 %	
2019-2020	1,5 %	8,6 %	
2018-2019	1,2 %	8,3 %	
2017-2018	1,2 %	8,2 %	
POPULATION TOTALE 2021			
En % de l'Ontario	0,9 %	5,6 %	100 %
(moins les GSS)	1,2 %	7,1 %	

Données démographiques du Recensement de 2021 de Statistique Canada.

Les tableaux 11 et 12 présentent les chiffres de Services d'emploi pour les clients non assistés et non assistés. Il convient de noter que pour 2021-2022, plusieurs secteurs avaient déjà changé leurs catégories de clients en raison de la transformation du programme Emploi Ontario et de l'introduction du modèle de gestionnaire de système de service (GSS). La mention « client non assisté et client assisté » ne s'applique plus dans ces domaines. Le Ministère a fourni des données limitées sur les clients pour les trois zones desservies du prototype GSS⁵ (à l'exception des clients des anciens services d'emploi de l'année précédente dont les dossiers ont été fermés en 2021-2022). On ne peut donc pas inclure les données sur les clients du GSS dans les chiffres totaux pour l'Ontario.

Pour illustrer les changements importants dans le nombre de clients en raison de la COVID et de ses répercussions, les tableaux 13 et 14 montrent les changements dans le nombre de clients au cours des deux dernières années pour chaque client non assisté et assisté. Les chiffres de l'Ontario pour 2021-2022 sont comparés à ceux de 2020-2021, à l'exclusion des zones du GSS.

Tableau 13 : Variation en pourcentage du nombre de clients non assistés au cours des deux dernières années

	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
Changement entre 2019-2020 et 2020-2021	5 %	-34 %	-23 %
Changement entre 2020-2021 et 2021-2022	4 %	32 %	7 %

Il y a deux ans, le nombre de clients non assistés a considérablement diminué dans la région et la province, tandis que le chiffre pour Algoma a légèrement augmenté. En 2021-2022, les trois zones ont affiché des augmentations, la plus importante étant dans l'ensemble de la région.

Tableau 14 : Variation en pourcentage du nombre de clients assistés au cours des deux dernières années

	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
Changement entre 2019-2020 et 2020-2021	-28 %	-37 %	-36 %
Changement entre 2020-2021 et 2021-2022	24 %	8 %	3 %

La baisse du nombre de clients assistés a été plus importante et la reprise cette année n'a pas été aussi forte, sauf pour les chiffres d'Algoma.

⁵ Les trois régions étaient les suivantes : Hamilton-Niagara (Brant, Haldimand-Norfolk, Hamilton et Niagara); Muskoka-Kawarthas (Haliburton, Kawartha Lakes, Muskoka, Northumberland et Peterborough) et Peel (Peel).

Clients par groupe d'âge

La COVID a non seulement provoqué une augmentation significative du chômage, mais cette augmentation a touché différents groupes d'âge d'une manière différente. Pour illustrer ce point, le tableau 15 montre le pourcentage de la population totale de chômeurs en Ontario par groupe d'âge au cours des six dernières années. Dans l'ensemble, le pourcentage par groupe d'âge est demeuré relativement stable, mais en 2020 (année où la COVID a commencé), ce pourcentage a légèrement augmenté chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. En 2021, cette tendance s'est complètement inversée, avec la baisse du pourcentage des jeunes au chômage, les personnes âgées de 45 ans et plus représentant un pourcentage légèrement plus important.

Tableau 15 : Pourcentage de la population de chômeurs de l'Ontario par groupe d'âge, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
15 ans à 24 ans	30 %	30 %	30 %	31 %	33 %	27 %
25 ans à 44 ans	37 %	38 %	39 %	39 %	38 %	38 %
45 à 64 ans	31 %	30 %	28 %	27 %	26 %	30 %
Plus de 65 ans	2 %	3 %	3 %	3 %	3 %	5 %

Statistique Canada, Enquête sur la population active

Le tableau 16 montre le pourcentage des clients assistés aidés par groupe d'âge et le compare par région et sur plusieurs années. Si l'on compare les chiffres de l'Ontario en premier lieu, on constate que les jeunes sont sous-représentés parmi les clients assistés par rapport à leur part de la population au chômage (20 % de la population de la clientèle de l'Ontario au tableau 6 comparativement à 27 % de tous les chômeurs en 2021 au tableau 5), alors qu'il y a une proportion beaucoup plus élevée de clients âgés de 25 à 44 ans. Dans l'ensemble, la répartition des clients selon l'âge n'a pas beaucoup changé par rapport à l'année dernière, même si le pourcentage des chômeurs par âge a changé.

Au niveau régional, la proportion de jeunes a été plus élevée que celle observée au niveau provincial, bien qu'elle ait diminué au cours des quatre dernières années. La proportion de clients âgés de 25 à 44 ans est systématiquement inférieure à la proportion au niveau provincial.

Au niveau de la Commission, la proportion de jeunes clients assistés a également diminué au cours des trois dernières années, tandis qu'il y a eu une proportion croissante de clients assistés âgés de 25 à 44 ans.

Tableau 16 : Répartition selon l'âge des clients assistés par les SE

2021-22 Assistés par les SE	CLIENTS ASSISTÉS		
	Commission	Région	Ontario
15 ans à 24 ans	21 %	23 %	20 %
25 ans à 44 ans	48 %	47 %	52 %
45 à 64 ans	29 %	28 %	27 %
Plus de 65 ans	2 %	2 %	2 %
2020-21 Assistés par les SE	CLIENTS ASSISTÉS		
	Commission	Région	Ontario
15 ans à 24 ans	23 %	24 %	19 %
25 ans à 44 ans	47 %	47 %	53 %
45 à 64 ans	28 %	27 %	27 %
Plus de 65 ans	2 %	2 %	2 %
2019-20 Assistés par les SE	CLIENTS ASSISTÉS		
	Commission	Région	Ontario
15 ans à 24 ans	26 %	26 %	21 %
25 ans à 44 ans	43 %	45 %	50 %
45 à 64 ans	29 %	27 %	27 %
Plus de 65 ans	2 %	2 %	2 %

Genre

En Ontario, les hommes représentent généralement une part légèrement plus importante des chômeurs. Le tableau 17 présente ces données pour les six années précédentes. La proportion de femmes sans emploi a augmenté en 2020, puis a quelque peu diminué en 2021.

Tableau 17 : Part de la population sans emploi selon le genre, Ontario, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	45,5 %	45,5 %	47,8 %	46,2 %	49,0 %	47,2 %
Hommes	54,5 %	54,5 %	52,2 %	53,8 %	51,0 %	52,8 %

Statistique Canada, Enquête sur la population active

Cette tendance selon laquelle une plus grande proportion de la population sans emploi est de sexe masculin se vérifie au niveau de la région d'Algoma et du Nord, mais pas au niveau provincial (tableau 18). La part des femmes a quelque peu diminué à Algoma l'an dernier, bien qu'elle ait légèrement augmenté dans la région et les provinces.

Tableau 18 : Répartition selon le sexe des clients assistés par les SE

2021-22 ASSISTÉS	CLIENTS ASSISTÉS PAR LES SE		
	Commission	Région	Ontario
Femmes	43,5 %	44,5 %	51,9 %
Hommes	56,5 %	54,9 %	47,4 %
Trans	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autre	---	0,4 %	0,4 %
Non divulgué	---	0,1 %	0,3 %
2020-21 Assistés par les SE	CLIENTS ASSISTÉS PAR LES SE		
	Commission	Région	Ontario
Femmes	46,3 %	43,3 %	50,9 %
Hommes	53,7 %	56,3 %	48,7 %
Trans	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autre	---	0,3 %	0,2 %
Non divulgué	---	0,1 %	0,2 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Groupes désignés

Les SE recueillent des données sur les clients permettent de recueillir des renseignements sur les groupes désignés, par exemple : nouveaux arrivants, personnes racisées, personnes handicapées et membres d'un groupe autochtone. Ces renseignements sont autodéclarés.

Le tableau 19 présente les données au niveau de la Commission, de la région et de l'Ontario, et calcule le pourcentage de chaque groupe, en fonction du nombre total de clients. Il est impossible de savoir combien de clients ont refusé de s'identifier.

Tableau 19 : Répartition des groupes désignés parmi les clients assistés par les SE

Groupe désigné	NOMBRE 2021-2022			POURCENTAGE 2021-2022		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Groupe autochtone	654	2 362	4 815	26,3 %	22,3 %	4,8 %
Sourd	-	-	96	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Sourd/aveugle	0	-	23	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Francophone	141	1 354	4 251	5,7 %	12,8 %	4,3 %
Formé à l'étranger	621	861	23 158	24,9 %	8,1 %	23,2 %
Nouvel arrivant	85	338	17 750	3,4 %	3,2 %	17,8 %
Personne handicapée	546	2 301	13 345	21,9 %	21,7 %	13,4 %
Racisé	617	852	14 379	24,8 %	8,0 %	14,4 %

Algoma continue d'avoir une forte proportion de professionnels formés à l'interne parmi ses clients assistés. En 2019-2020, cette part était de 11,9 % et en 2020-2021, elle a bondi à 24,1 %, et elle est demeurée à ce niveau en 2021-2022, à 24,9 %.

La proportion de personnes racisées est également particulièrement élevée. Ce chiffre a également considérablement augmenté au cours des deux dernières années et est probablement la conséquence de l'augmentation importante du nombre de professionnels formés à l'étranger.

Autrement, la région compte une très forte proportion de clients assistés qui se déclarent autochtones (26,3 %) et de personnes handicapées (21,9 %), comparativement aux moyennes provinciales. Au niveau de la région, il y a aussi une forte proportion d'Autochtones et de personnes handicapées et une plus grande proportion de francophones.

Le tableau 20 présente les comparaisons avec les années précédentes et la proportion réelle des chômeurs dans ces différentes populations désignées. Pour y parvenir, nous devons compter sur différentes sources. En ce qui concerne les nouveaux arrivants et les personnes autochtones, Statistique Canada mesure ces données depuis des années au moyen de l'Enquête sur la population active, et nous avons donc effectué des comparaisons pour 2021. Pour les populations racisées, Statistique Canada n'a commencé à mesurer ces données qu'en 2022, de sorte que la comparaison est une moyenne sur les cinq premiers mois de 2022. Pour les personnes handicapées, nous avons dû utiliser l'Enquête sur l'incapacité de Statistique Canada, réalisée en 2017. Le fait de compter sur ces différentes sources et sur les différentes années de déclaration ne devrait pas poser de problème majeur, car bien que le taux de chômage puisse varier d'une année à l'autre, la proportion de chômeurs selon différentes catégories démographiques, que ce soit par genre, âge ou population désignée, ne change pas de façon aussi radicale.

Dans le cas des nouveaux arrivants, la proportion de clients assistés a généralement augmenté chaque année au niveau de la Commission, de la région et des provinces. Pourtant, cette année, la proportion a légèrement diminué au niveau de la commission et de la région. Les nouveaux arrivants sont présents chez les clients assistés dans une proportion inférieure à la proportion de chômeurs au niveau de la Commission et de la région. En comparaison, ils représentaient une proportion beaucoup plus élevée au niveau provincial.

Dans le cas des personnes racisées, comme nous l'avons déjà indiqué, la proportion au niveau local a augmenté de façon spectaculaire. En ce qui concerne la proportion des chômeurs, au niveau provincial, elle est très élevée (45,1 %), mais cela est en grande partie attribuable à une proportion beaucoup plus élevée de personnes racisées dans la région du Grand Toronto. Toutefois, au niveau provincial, la proportion de personnes racisées parmi les clients assistés est très faible (14,4 %). C'est une conséquence de la nature autodéclarée de ces données - les clients sont moins susceptibles de s'identifier comme des personnes racisées ou comme des membres d'une minorité visible où ils constituent une proportion importante de la population, comme dans la région du Grand Toronto (RGT). Cette sous-déclaration dans la RGT influe grandement sur les chiffres provinciaux.

La proportion locale des clients assistés qui sont autochtones a augmenté au fil des ans, représentant maintenant une plus grande part de clients que la proportion des chômeurs au niveau provincial. Leur proportion dans les chiffres de la Commission et de la région est très élevée.

En ce qui concerne les personnes handicapées, nous savons, d'après l'Enquête canadienne sur l'incapacité que les personnes handicapées représentaient 17,6 % des chômeurs de l'Ontario en 2017. Au niveau de la Commission et de la région, la proportion de clients assistés est légèrement plus élevée que celle des clients assistés (21,9 % et 21,7 % respectivement), tandis que les chiffres des clients pour la province sont plus faibles (13,4 %).

Tableau 20 : Comparaison de la proportion des groupes désignés

2021-2022 Groupe désigné	CLIENTS ASSISTÉS			POURCENTAGE DES CHÔMEURS
	Commission	Région	Ontario	Ontario
Nouvel arrivant	3,4 %	3,2 %	17,8 %	4,6 % (2021)
Racisé	24,8 %	8,0 %	14,4 %	45,1 % (2022)
Groupe autochtone	26,3 %	22,3 %	4,8 %	2,9 % (2021)
Personne handicapée	21,9 %	21,7 %	13,4 %	17,6 % (2017)
2020-2021 Groupe désigné	CLIENTS ASSISTÉS			
	Commission	Région	Ontario	
Nouvel arrivant	4,4 %	3,6 %	20,4 %	
Racisé	22,7 %	6,4 %	12,5 %	
Groupe autochtone	30,4 %	20,4 %	3,8 %	
Personne handicapée	18,9 %	17,6 %	12,0 %	
2019-2020 Groupe désigné	CLIENTS ASSISTÉS			
	Commission	Région	Ontario	
Nouvel arrivant	4,7 %	3,5 %	19,8 %	
Racisés	17,9 %	5,2 %	11,5 %	
Groupe autochtone	29,9 %	22,0 %	4,3 %	
Personne handicapée	17,5 %	17,2 %	12,4 %	

Niveau de scolarité

Le tableau 21 montre le pourcentage de chômeurs de l'Ontario selon le niveau de scolarité, ce qui révèle un résultat curieux. Dans l'ensemble, la répartition des chômeurs par niveau de scolarité a peu changé. Il est pourtant connu que la COVID a entraîné un chômage beaucoup plus élevé parmi les professions exigeant un diplôme d'études secondaires ou moins. L'explication des résultats du tableau 21 peut être la suivante :

- D'une part, les personnes sans certificat font partie de la population active et, par conséquent, la proportion de chômeurs diminue également.
- Cependant, il y a une proportion croissante de personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui occupent des emplois exigeant un diplôme d'études secondaires ou moins. C'est particulièrement le cas dans la région du Grand Toronto, qui représente une grande partie de la population de l'Ontario.
- Par conséquent, il se peut que la perte d'emplois dans les professions exigeant un diplôme d'études secondaires ou moins ait été également ressentie dans l'ensemble du niveau de scolarité.

Tableau 21 : Proportion de chômeurs selon le niveau de scolarité, Ontario, 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Aucun certificat	9 %	10 %	7 %	9 %	7 %	7 %
Études secondaires	21 %	22 %	22 %	21 %	21 %	21 %
Collège/apprentissage	33 %	32 %	31 %	31 %	32 %	35 %
Baccalauréat	20 %	20 %	24 %	23 %	23 %	22 %
Au-dessus du baccalauréat	12 %	11 %	12 %	12 %	12 %	11 %
Autre	6 %	5 %	4 %	5 %	5 %	5 %

Statistique Canada, Enquête sur la population active; « autre » désigne les personnes qui ont un certain niveau d'études postsecondaires après le secondaire.

Le tableau 22 présente la ventilation par niveau de scolarité des clients assistés servis.

Tableau 22 : Niveau de scolarité des clients assistés par les SE

	CLIENTS ASSISTÉS, 2021-2022			CLIENTS ASSISTÉS, 2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Aucun certificat	18 %	19 %	10 %	17 %	18 %	9 %
Études secondaires	33 %	36 %	28 %	37 %	37 %	27 %
Apprentissage	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %
Collège	29 %	28 %	25 %	29 %	27 %	24 %
Baccalauréat	7 %	6 %	20 %	7 %	6 %	21 %
Au-dessus du baccalauréat	2 %	1 %	10 %	1 %	1 %	12 %
Autre	9 %	8 %	6 %	8 %	8 %	6 %

Il n'y a pas eu de changement radical dans la répartition des clients assistés par niveau de scolarité par rapport à l'an dernier. Au niveau local, le changement le plus important a été une diminution de 4 % parmi les clients ayant obtenu un diplôme d'études secondaires, avec une augmentation de 1 % parmi plusieurs autres catégories.

En général, les niveaux locaux et régionaux affichent une proportion plus élevée de clients ayant obtenu un diplôme d'études secondaires ou moins (plus de 50 %). En revanche, dans les chiffres provinciaux, ces personnes représentent moins de 40 % de tous les clients assistés, et au contraire, il y a beaucoup plus de clients ayant un diplôme universitaire. Cette situation se répète depuis plusieurs années.

Source de revenus

En 2020-2021, il y a eu un changement important dans les sources de revenus des clients assistés au moment de l'admission : après une lente diminution de la proportion de clients assistés qui ont cité l'assurance-emploi au fil des ans, la part a presque doublé depuis 2019-2020 dans les trois zones. Cela reflétait le grand changement dans les chiffres des chômeurs causé par la pandémie et les confinements. L'augmentation importante des bénéficiaires d'AE a été presque entièrement contrebalancée par une baisse équivalente des personnes qui se sont retrouvées dans la catégorie « Aucune source de revenus » au niveau provincial. À l'échelle locale et régionale, on a observé une baisse importante du nombre de clients recevant les prestations du programme Ontario au travail. Ce changement dans la répartition par source de revenus s'est poursuivi en 2021-2022.

Tableau 23 : Répartition en pourcentage de la source de revenus des clients des SE, de la Commission, de la région et de l'Ontario

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Assurance-emploi	22 %	25 %	21 %	24 %	26 %	19 %
Ontario au travail	12 %	12 %	12 %	13 %	12 %	13 %
POSPH	6 %	7 %	4 %	4 %	5 %	4 %
Aucune source de revenus	41 %	35 %	42 %	38 %	35 %	43 %
Employé	11 %	11 %	9 %	12 %	11 %	8 %
Autre	9 %	10 %	12 %	9 %	12 %	14 %

« Aucune source de revenus » désigne le revenu personnel, et non le revenu du ménage.

« Autre » comprend « gardien de la Couronne », « personne OT/POSPH ou AE », « RPC », « Autre » et « travailleur indépendant ».

En 2020, les deux principales raisons du chômage en Ontario étaient les mises à pied permanentes (38 % de tous les chômeurs, contre 34 % en 2019) ou les mises à pied temporaires (20 %, contre 4 % en 2019).

Durée du chômage ou de la formation

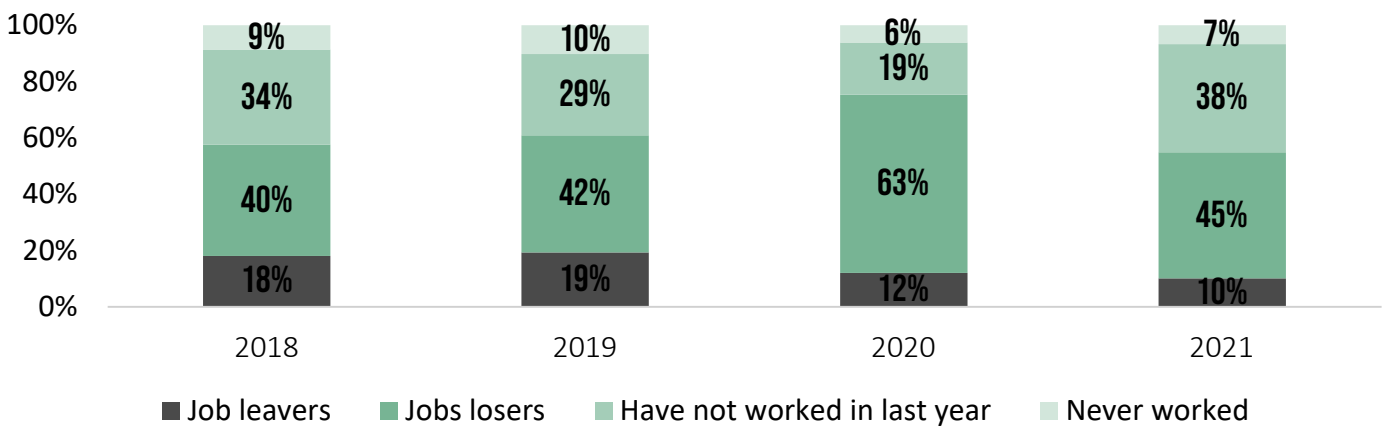
L'Enquête sur la population active permet de savoir pourquoi les personnes deviennent chômeurs. Ces raisons sont notamment le fait de quitter un emploi qu'on n'avait pas occupé depuis un an ou une personne n'avait jamais travaillé et qui venait de s'intégrer à la population active. En 2020, à cause de la COVID, la proportion de chômeurs qui ont été mis à pied a augmenté de façon significative. En 2021, cela a contribué à une plus forte proportion de chômeurs qui n'avaient pas travaillé l'année précédente.

Le graphique 4 montre pourquoi une personne a perdu son emploi, en mettant l'accent sur les personnes âgées de 25 à 54 ans (âge de travail moyen) pour les années 2018 à 2021. Même si les proportions étaient semblables entre 2018 et 2019, en 2020, la proportion de personnes qui ont perdu leur emploi (en raison d'une mise à pied permanente ou temporaire) a augmenté de 42 % à 63 % (le nombre total de chômeurs a

également augmenté considérablement). En 2021, cette proportion est presque revenue aux chiffres antérieurs, mais le nombre de ceux qui n'avaient pas travaillé au cours de la dernière année a augmenté considérablement.

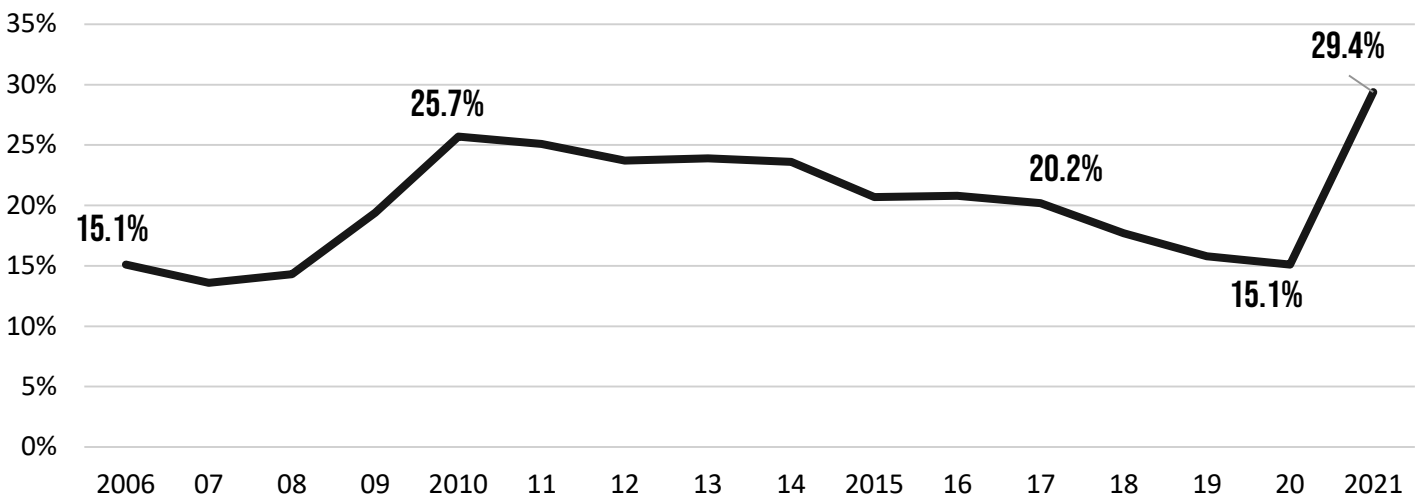
Cela a contribué à une augmentation de la proportion de chômeurs qui sont devenus chômeurs de longue durée (six mois ou plus). Lorsque la COVID a frappé en 2020, de nombreux employés sont devenus chômeurs en même temps de sorte que la proportion de chômeurs de longue durée a diminué, et beaucoup d'entre eux sont devenus de récents chômeurs. En 2021, une plus grande partie de ces chômeurs étaient au chômage depuis plus longtemps. Le graphique 5 illustre ces changements et compare la trajectoire à l'augmentation du nombre de chômeurs de longue durée, qui s'est produite à cause de la récession de 2008.

Graphique 4 : Raison du chômage, chômeurs âgés de 25 à 54 ans, Ontario, 2018-2021



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0126-01

Graphique 5 : Proportion annuelle de chômeurs qui sont au chômage depuis plus de six mois, Ontario, 2006-2021



Statistique Canada, Tableau 14-10-0057-01

En 2006, la proportion de chômeurs de longue durée se situait à 15,1 % et continuait de chuter. Lorsque la récession a frappé fin 2008, cette proportion a commencé à augmenter, pour atteindre 25,7 % en 2010. À mesure que la récession reculait, la proportion de chômeurs de longue durée a chuté, mais lentement, encore à 20,2 % en 2017, soit environ huit ans après le début de la récession. Le chiffre a chuté à 15,1 % en 2020, en partie parce que beaucoup de personnes ont perdu leur emploi au printemps de cette année-là. En 2021, la proportion de chômeurs de longue durée avait bondi à 29,4 %, soit plus que le pourcentage attribuable à la récession de 2008.

Pour les données sur les clients assistés pour 2021-2022, il y a eu une augmentation notable de la proportion de clients qui sont au chômage depuis 12 mois ou plus. Cette catégorie représente au moins trois des dix clients assistés aux trois niveaux. La proportion des chômeurs récents (moins de trois mois) n'a que légèrement diminué. En revanche, moins de clients sont au chômage depuis trois à six mois, alors que le nombre des chômeurs de six à douze mois est presque le même que l'année précédente.

Tableau 24 : Répartition en pourcentage selon la durée de la cessation d'emploi en 2021-2022 et 2020-2021 – Clients assistés par les SE, la Commission, la région et l'Ontario, et chômeurs, Ontario, 2021

	CLIENTS DES SE 2021-2022			CLIENTS DES SE 2020-2021			EPA
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario	ONTARIO
< 3 mois	44 %	42 %	35 %	47 %	45 %	39 %	55 %
3 à 6 mois	12 %	13 %	14 %	22 %	19 %	20 %	15 %
6 à 12 mois	15 %	15 %	19 %	16 %	18 %	19 %	20 %
> 12 mois	29 %	30 %	33 %	15 %	19 %	22 %	10 %

Les données de l'Enquête sur la population active datent de 2021.

Résultats à la sortie

Il y a eu une légère baisse des résultats liés à l'emploi pour les trois zones en 2020-2021, probablement en raison de la COVID, particulièrement au niveau provincial, où le chiffre est passé de 70 % à 65 %. Ces résultats ont rebondi en 2021-2022 et, aux niveaux local et régional, ont dépassé les résultats antérieurs en matière d'emploi, les services d'emploi à Algoma ayant atteint un taux d'emploi de 73 %.

Tableau 25 : Chiffres en pourcentage pour les résultats concernant les clients assistés par les SE à la sortie, Commission, région et Ontario

	CLIENTS DES SE 2021-2022			CLIENTS DES SE 2020-2021		
	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
Employé	73 %	71 %	69 %	68 %	67 %	65 %
Études / formation	12 %	13 %	14 %	14 %	13 %	13 %
Autre	2 %	3 %	4 %	3 %	4 %	5 %
Au chômage	6 %	5 %	6 %	6 %	7 %	8 %
Inconnu	7 %	8 %	8 %	8 %	10 %	9 %

Les « autres » résultats à la sortie comprennent la catégorie « indépendant », « incapable de travailler » et « bénévole ».

Résultats détaillés en matière d'emploi et de formation

Les sous-catégories décrivent en détail les résultats énumérés au tableau 25 et au tableau 26.

En 2020-2021, les sous-catégories qui ont affiché des baisses plus importantes étaient celles de l'emploi - Autres (trouver un emploi dans un domaine de formation ou de choix, dans un emploi plus convenable, ou une profession ou un métier professionnel) et de l'emploi à temps partiel. En 2021-2022, les augmentations ont été observées chez les personnes employées à temps plein aux trois niveaux et chez celles employées - autres seulement au niveau de la Commission.

Tableau 26 : Résultats de l'emploi des clients assistés des SE, Commission, région et Ontario

	CLIENTS DES SE 2021-2022			CLIENTS DES SE 2020-2021		
	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
Employés à temps plein	43 %	42 %	39 %	41 %	39 %	35 %
Employé à temps partiel	11 %	10 %	10 %	10 %	9 %	10 %
Apprenti employé	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %
Employé - Autre*	14 %	15 %	15 %	11 %	15 %	15 %
Emploi et études	2 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %
Emploi et formation	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Travailleur indépendant	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %
Aux études	3 %	4 %	5 %	4 %	4 %	5 %
En formation	9 %	9 %	9 %	10 %	8 %	8 %
Indépendant	---	0 %	1 %	0 %	0 %	2 %
Bénévole	---	---	0 %	0 %	0 %	0 %
Incapable de travailler	2 %	3 %	2 %	3 %	3 %	3 %
Au chômage	6 %	5 %	6 %	6 %	7 %	8 %
Inconnu	7 %	8 %	8 %	8 %	10 %	9 %

*Comprend les employés dans le domaine de la formation/du choix, des emplois plus appropriés et des professions/métiers

-- Indique que le chiffre a été supprimé parce qu'il était inférieur à 10.

Mises à pied dans l'industrie - Emplois dans l'industrie

Des données sont recueillies au sujet du dernier emploi du client, en identifiant à la fois l'industrie et la profession. Les données sur l'industrie sont regroupées au niveau du SCIAN à 2 chiffres, ce qui permet de supprimer quelques cas où les données sont supprimées (toute catégorie de données ayant moins de dix entrées de clients).

Le tableau 27 indique le pourcentage de clients pour lesquels des antécédents d'emploi dans l'industrie sont disponibles et compare les résultats à ceux de l'année précédente.

Tableau 27 : Pourcentage de clients assistés avec des données sur les mises à pied de l'industrie

	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
% des clients assistés par les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2021-2022	62 %	64 %	52 %
% des clients assistés les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2020-2021	65 %	62 %	51 %
% des clients assistés par les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2019-2020	68 %	61 %	52 %
% des clients assistés par les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2018-2019	76 %	64 %	54 %
% des clients assistés par les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2017-2018	59 %	53 %	43 %
% des clients assistés par les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2016-2017	78 %	69 %	57 %
% des clients assistés par les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2015-2016	78 %	70 %	58 %
% des clients assistés par les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2014-2015	68 %	66 %	55 %
% des clients assistés par les SE avec des données sur les mises à pied de l'industrie en 2013-2014	30 %	52 %	45 %

Comparativement à l'année dernière, les données sur les mises à pied de l'industrie pour les clients assistés ont légèrement diminué au niveau de la Commission et augmenté quelque peu au niveau de la région et de la province. Dans l'ensemble, les données saisies sont inférieures à celles de 2015-2016, 2016-2017 et 2018-2019 pour les trois zones. Au niveau de la Commission, il s'agit de la plus faible proportion de données sur les mises à pied de l'industrie depuis que les commissions de planification de la main d'œuvre ont commencé à recevoir ces données sur les clients au cours de la première année.

En ce qui concerne les données sur les résultats en matière d'emploi et les industries où les personnes ont trouvé un emploi, il y a une plus faible proportion de clients pour lesquels des données ont été recueillies (tableau 28). Au cours des années précédentes, les données saisies sur les résultats de l'emploi dans l'industrie avaient augmenté, puis diminué considérablement. Les chiffres de 2021-2022 ont légèrement augmenté, mais sont considérablement inférieurs à ceux de données saisies en 2018-2019.

Tableau 28 : Nombre et pourcentage de clients pour lesquels des données sur les résultats en matière d'emploi dans l'industrie sont disponibles

	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
Clients pour lesquels des données sur l'emploi dans l'industrie sont disponibles	369	1 654	10 157
Clients assistés par SE avec des résultats en matière d'emploi	1 808	7 496	68 463
Données sur l'emploi dans l'industrie en % de tous les clients pour lesquels des données sur l'emploi sont disponibles en 2021-2022	20 %	22 %	15 %
Données sur l'emploi dans l'industrie en % de tous les clients pour lesquels des données sur l'emploi sont disponibles en 2020-2021	17 %	21 %	15 %
Données sur l'emploi dans l'industrie en % de tous les clients pour lesquels des données sur l'emploi sont disponibles en 2019-2020	21 %	24 %	17 %
Données sur l'emploi dans l'industrie en % de tous les clients pour lesquels des données sur l'emploi sont disponibles en 2018-2019	36 %	33 %	22 %
Données sur l'emploi dans l'industrie en % de tous les clients pour lesquels des données sur l'emploi sont disponibles en 2017-2018	27 %	29 %	20 %
Données sur l'emploi dans l'industrie en % de tous les clients pour lesquels des données sur l'emploi sont disponibles en 2016-2017	25 %	27 %	20 %
Données sur l'emploi dans l'industrie en % de tous les clients pour lesquels des données sur l'emploi sont disponibles en 2015-2016.	5 %	8 %	7 %

Le tableau 29 résume les données sur les mises à pied et les résultats dans l'industrie qui ont été fournies et montre des comparaisons avec l'emploi réel de résidents par industrie au niveau de la Commission, de la région et des provinces. La comparaison avec la répartition réelle de l'emploi par industrie repose sur les données du Recensement de 2021.

La situation dans son ensemble est simple pour l'Ontario. Il y a plusieurs industries où la proportion de clients assistés qui ont été mis à pied dans cette industrie a un résultat lié à l'emploi supérieur à la proportion de résidents employés dans ces industries. Ces industries sont la fabrication, le commerce de détail; l'administration et le soutien et les services d'hébergement et de restauration.

Dans l'ensemble de la région du nord, la même tendance s'applique plus ou moins, sauf que le secteur de la fabrication est moins dominant. Cependant, la construction représente une part disproportionnée des données sur les mises à pied et les résultats en matière d'emploi.

Au niveau local, les industries qui représentent une plus grande part des mises à pied et des résultats en matière d'emploi sont la construction, commerce de détail, l'administration et le soutien et les services d'hébergement et de restauration. En effet, ces quatre industries représentent plus de la moitié (56 %) de tous les résultats connus en matière d'emploi dans l'industrie.

Tableau 29 : Mise à pied de l'industrie, résultats en matière d'emploi dans l'industrie et emploi chez les résidents (2021), Commission, région et Ontario

	COMMISSION			RÉGION			ONTARIO		
	Mises à pied de l'industrie, EO	Résultat de l'industrie, EO	Employé - 2021	Mises à pied de l'industrie, EO	Résultat de l'industrie, EO	Employé - 2021	Mises à pied de l'industrie, EO	Résultat de l'industrie, EO	Employé - 2021
Agriculture, foresterie, pêche	1 %	0 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %
Extraction minière, de pétrole et de gaz	2 %	7 %	3 %	5 %	7 %	6 %	1 %	1 %	1 %
Services publics	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %
Construction	15 %	14 %	7 %	15 %	11 %	8 %	7 %	7 %	8 %
Fabrication	9 %	10 %	10 %	8 %	7 %	6 %	13 %	12 %	9 %
Commerce de gros	1 %	0 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	4 %
Commerce de détail	18 %	18 %	13 %	16 %	18 %	12 %	14 %	15 %	11 %
Transport et entreposage	5 %	3 %	4 %	5 %	5 %	5 %	6 %	6 %	5 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %
Finance et assurances	1 %	0 %	3 %	1 %	2 %	2 %	3 %	4 %	6 %
Immobilier, location et location-bail	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	3 %	0 %	4 %	2 %	3 %	5 %	7 %	6 %	10 %
Gestion de sociétés	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Administration et soutien	8 %	10 %	4 %	8 %	7 %	4 %	10 %	10 %	4 %
Services d'enseignement	3 %	3 %	8 %	3 %	3 %	9 %	4 %	3 %	8 %
Soins de santé et assistance sociale	8 %	13 %	19 %	9 %	11 %	18 %	9 %	12 %	13 %
Arts, spectacles et loisirs	2 %	0 %	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %
Services d'hébergement et d'alimentation	14 %	14 %	6 %	12 %	12 %	5 %	10 %	9 %	5 %
Autres services	5 %	5 %	4 %	4 %	5 %	4 %	6 %	4 %	4 %
Administration publique	3 %	4 %	7 %	5 %	3 %	9 %	2 %	3 %	6 %

Les données sur l'emploi proviennent du Recensement de 2021.

Cellule ombrée rouge signifie que le nombre était inférieur à dix et qu'il a donc été supprimé.

En raison des points de données plus mineurs, lorsque les chiffres sont divisés en industries, si le chiffre est inférieur à dix, il est supprimé parce que certains renseignements pourraient être révélés sur des personnes lorsqu'il n'y a qu'une poignée de clients dans une catégorie particulière. Par conséquent, bon nombre d'industries enregistrent 0 % de leur résultat en matière d'emploi au niveau local et, dans presque tous les cas, cela n'est pas dû à un arrondissement à 0 %, mais plutôt au fait que le chiffre réel était inférieur à 10.

Mises à pied dans les professions - Emploi dans la profession

Le tableau 30 présente les données sur les mises à pied dans les professions agrégées au niveau de la CNP à 2 chiffres, ainsi que le nombre réel de clients par profession, au niveau de la Commission, de la région et de la province.

Tableau 30 : Mises à pied dans les dix principales professions

RANG	COMMISSION		RÉGION		ONTARIO	
	Profession	#	Profession	#	Profession	#
1.	Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	195	Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	839	Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	4725
2.	Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	148	Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	714	Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	3773
3.	Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	127	Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	563	Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	3416
4.	Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	100	Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	447	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	2979
5.	Personnel de soutien des ventes	91	Personnel de soutien des ventes	421	Personnel de soutien des ventes	2709
6.	Superviseurs de services et professions des services techniques	83	Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	308	Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	2473
7.	Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	71	Superviseurs de services et professions des services techniques	305	Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	2241
8.	Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	61	Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	273	Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	2123
9.	Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	54	Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	249	Personnel de soutien de bureau	2019
10.	Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	52	Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique	217	Superviseurs de services et professions des services techniques	2016

- Superviseurs administratifs et professions administratives : Superviseur de bureau, adjoint exécutif et adjoint administratif
- Personnel de soutien au bureau : Agents de bureau généraux, réceptionnistes
- Personnel de soutien aux ventes : Caissiers, magasins d'étalage
- Représentants des services : Serveurs d'aliments et de boissons, hôtesses, agents de sécurité, représentants du service à la clientèle
- Superviseur de service : Superviseurs des services de restauration, superviseurs du service à la clientèle, cuisiniers
- Personnel de soutien aux services : Agents de comptoir, nettoyeurs légers, opérateurs de divertissement et de loisirs

En ce qui concerne les professions pour les mises à pied, huit professions dans les dix premiers secteurs sont communes à tous les secteurs, bien qu'elles puissent être classées légèrement différemment selon la région. Ces huit professions sont les suivantes :

- Personnel de soutien en service
- Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
- Représentants du service à la clientèle
- Transporteurs et exploitants de matériel lourd
- Personnel de soutien des ventes
- Vendeurs - commerce de gros et de détail
- Superviseurs de services
- Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif

Sept de ces huit professions étaient les mêmes que l'an dernier, à l'exception du fait que les superviseurs administratifs et financiers et les postes administratifs ont remplacé les postes de soutien administratif. De plus, les cinq principales professions de chaque secteur étaient les mêmes que les cinq premières dans le même ordre que l'an dernier.

Le tableau 31 présente les dix principales professions pour les résultats en matière d'emploi. Sept des huit professions qui ont été réparties dans les dix principales professions où il y a des mises à pied pour les trois zones sont également les mêmes pour les dix premières professions au chapitre des résultats en matière d'emploi pour les trois zones, et seuls les superviseurs du service ne figurent pas sur la liste. Toutefois, les travailleurs dans les secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics constituent la huitième profession en ce qui concerne le résultat en matière d'emploi, même résultat pour les trois zones.

Tableau 31 : Les 10 principales professions pour les résultats en matière d'emploi

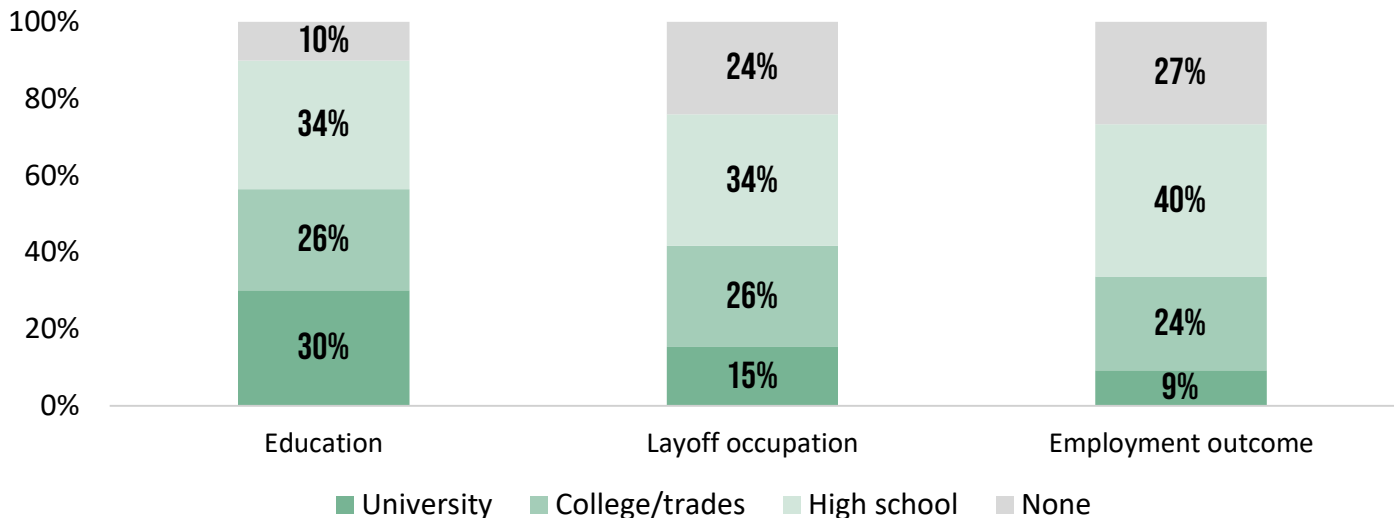
RANG	COMMISSION		RÉGION		ONTARIO	
	Profession	#	Profession	#	Profession	#
1.	Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	53	Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	205	Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	960
2.	Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	46	Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	178	Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	935
3.	Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	36	Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	159	Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	719
4.	Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	27	Personnel de soutien des ventes	126	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	622
5.	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	27	Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	108	Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	608
6.	Personnel de soutien des ventes	24	Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	88	Personnel de soutien des ventes	523
7.	Superviseurs de services et professions des services techniques	22	Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	71	Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	517
8.	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	21	Personnel de soutien de bureau	66	Personnel de soutien de bureau	509
9.	Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	19	Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique	66	Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	506

10.	Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	17	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	65	Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique	357
10.			Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	65		

Il y a 46 catégories professionnelles aux fins de déclaration. Au niveau local, il n'y a que des données pour 15 de ces catégories, car 23 catégories ont été supprimées pour moins de dix entrées (les huit autres catégories n'avaient pas d'entrées). En totalisant toutes les professions déclarées au chapitre des résultats en matière d'emploi aux niveaux régional et provincial, la plupart des emplois exigent un diplôme d'études secondaires ou moins. Au niveau régional, 76 % de ces emplois exigent un diplôme d'études secondaires ou aucun certificat d'études. Au niveau provincial, où les données sont les plus solides, 67 % des résultats par profession sont des emplois qui exigent un diplôme d'études secondaires ou moins. C'était la même proportion que l'an dernier.

Il convient de comparer ces résultats en fonction du niveau de scolarité des clients assistés et des professions dans lesquelles ont été mis à pied. La quantité de données saisies pour les mises à pied et les résultats en matière d'emploi est limitée, mais ce sont les seules données dont nous disposons. Le graphique 6 compare les données sur le niveau de scolarité, le nombre de mises à pied (selon le degré habituellement prévu pour cette profession) et le résultat en matière d'emploi pour tous les clients assistés en Ontario.

Graphique 6 : Répartition du niveau de scolarité, mises à pied dans les profession et résultat en matière d'emploi, clients assistés, Ontario, 2021-2022



Malgré une proportion relativement importante de clients ayant un niveau de scolarité plus élevé, ces clients sont souvent mis à pied dans des professions exigeant un niveau de scolarité moins élevé et, selon les données sur les résultats disponibles, ont tendance à s'éloigner un peu plus loin du profil des emplois qu'ils finissent par obtenir.

ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE

Le tableau 32 présente le nombre global de clients pour l’alphabétisation et la formation de base et fait quelques comparaisons avec les chiffres des années précédentes. En 2020-2021, le nombre d’apprenants en personne a diminué dans les trois zones, presque entièrement en raison d’une baisse du nombre de nouveaux apprenants en personne. En 2021-2022, ces chiffres ont rebondi dans la région jusqu’aux niveaux de 2019-2020, mais pas aux niveaux de 2018-2019. La hausse du nombre de clients locaux est attribuable à un plus grand nombre de nouveaux clients et à un plus grand nombre de clients en personne reportés que l’année précédente. Au niveau de la région et de la province, le nombre de nouveaux clients a augmenté par rapport à l’année précédente.

Toutefois, le nombre de clients reportés a diminué par rapport à l’année précédente. Le nombre total d’apprenants en mode électronique (seulement au niveau provincial) a diminué par rapport à l’année précédente, avec moins de nouveaux clients et de clients reportés.

La part d’Algoma de tous les apprenants en personne dans la province a augmenté au cours des deux dernières années, tandis que la part de la région a chuté de 15,6 % à 15,1 %. Dans les deux régions, leur part d’apprenants en personne est considérablement plus élevée que la part de la population provinciale détenue par cette région.

Tableau 32 : Nombre d’apprenants en alphabétisation et formation de base

	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
Nombre d’apprenants en personne (nouveaux en personne + report en personne) (2021-2022)	755	5 309	35 164
Nombre d’apprenants en personne (nouveaux en personne + report en personne) (2020-2021)	580	5 167	33 025
Nombre d’apprenants en personne (nouveaux en personne + report en personne) (2019-2020)	726	6 437	41 867
Nombre d’apprenants en personne (nouveaux en personne + report en personne) (2018-2019)	946	6 828	42 578
Nombre d’apprenants en personne (2021-2022)	479	2 918	20 079
Nombre d’apprenants en personne (2020-2021)	325	2 548	17 133
Nombre d’apprenants en personne (2019-2020)	453	3 791	26 061
Nombre d’apprenants en personne (2018-2019)	588	4 018	26 529
Apprenants en personne en pourcentage de la province (nouveaux en personne + report en personne) 2021-2022	2,1 %	15,1 %	
Apprenants en personne en pourcentage de la province (nouveaux en personne + report en personne) 2020-2021	1,8 %	15,6 %	
Apprenants en personne en pourcentage de la province (nouveaux en personne + report en personne) 2019-2020	1,7 %	15,4 %	
Apprenants en personne en pourcentage de la province (nouveaux en personne + report en personne) 2018-2019	2,2 %	16,0 %	
En % de la population de l’Ontario	0,8 %	5,6 %	
Nombre d’apprenants en mode électronique (nouveau mode de communication électronique + report pour voie électronique) (2021-2022)	0	0	6 541
Nombre d’apprenants en mode électronique (nouveau mode de communication électronique + report pour voie électronique) (2020-2021)	0	0	7 069

Nombre d'apprenants en mode électronique (nouveau) (2021-2022)	0	0	4 434
Nombre d'apprenants en mode électronique (nouveau) (2020-2021)	0	0	4 678
Nombre d'apprenants en mode électronique (report pour voie électronique) (2021-2022)	0	0	2 107
Nombre d'apprenants en mode électronique (report pour voie électronique) (202-2021)	0	0	2 391
Nombre total d'apprenants (en personne et par voie électronique) (2021-2022)	755	5 309	41 705
Nombre total d'apprenants (en personne et par voie électronique) (2020-2021)	580	5 167	40 094
Nombre total d'apprenants (en personne et par voie électronique) (2019-2020)	726	6 437	48 418

Le tableau 33 montre la répartition des apprenants par volet des fournisseurs de services. À Algoma, cette répartition n'a généralement pas beaucoup changé au fil des ans. Toutefois, cette année, par rapport à l'année précédente, les proportions des flux des fournisseurs de services ont changé comme suit : les anglophones sont passés de 79 % à 68 %; les francophones sont passés de 9 % à 5 % et les Autochtones, de 12 % à 27 %.

Tableau 33 : Répartition des clients selon le volet des fournisseurs de services, 2021-2022

	NOMBRE DE CLIENTS AFB			% PAR VOLET DE FOURNISSEUR DE SERVICES		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Anglophone	510	3 096	34 959	68 %	58 %	84 %
Sourd	0	61	412	0 %	1 %	1 %
Francophone	39	1 452	3 483	5 %	27 %	8 %
Autochtone	206	700	2 851	27 %	13 %	7 %
Non désigné	0	0	0	0 %	0 %	0 %
TOTAL	755	5 309	41 705	100 %	100 %	100 %

Le tableau 34 montre la répartition des clients par région de fournisseur de services. À Algoma, la part des organismes communautaires a fortement augmenté (de 36 % à 51 %) et la part des collèges communautaires a chuté (de 31 % à 22 %), et la part des conseils scolaires a diminué (de 33 % à 27 %). La part des organismes communautaires a augmenté au niveau de la région, tandis que celle des collèges communautaires a diminué. Il n'y a eu presque aucun changement au niveau provincial.

Le tableau 34 : Répartition des clients par région de fournisseur de services 2021-2022 et 2020-2021

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Secteur des organismes communautaires	51 %	45 %	36 %	36 %	40 %	36 %
Secteur des collèges communautaires	22 %	38 %	37 %	31 %	42 %	38 %
Secteur des conseils scolaires	27 %	17 %	26 %	33 %	18 %	27 %

Le tableau 35 montre la répartition des clients selon leur âge. Il y a eu des changements très limités dans les trois secteurs, jamais plus grands que 2 %, sauf dans le cas d'Algoma, où la proportion de clients âgés de 15 à 24 ans a chuté de quatre points de pourcentage, et la proportion de clients âgés de 25 à 44 ans a augmenté de 3 %.

Tableau 35 : Clients du programme d'alphabétisation et formation de base, par âge, 2021-2022 et 2020-2021

2021-2022	NOMBRE DE CLIENTS AFB			% PAR ÂGE		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
15 à 24 ans	135	1 284	10 226	18 %	24 %	25 %
25 à 44 ans	313	2 332	20 804	42 %	44 %	50 %
45 à 64 ans	189	1 149	8 951	25 %	22 %	22 %
65 ans et plus	116	539	1 688	15 %	10 %	4 %
TOTAL	753	5 304	41 669	100 %	100 %	101 %
2020-2021	15 à 24 ans			22 %	25 %	26 %
	25 à 44 ans			39 %	42 %	49 %
	45 à 64 ans			24 %	24 %	22 %
	65 ans et plus			15 %	9 %	4 %

Les femmes continuent à représenter une plus grande proportion d'apprenants aux trois niveaux, en se situant à 65 % ou plus de tous les clients du programme AFB, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente (tableau 36).

Tableau 36 : Clients du programme d'alphabétisation et formation de base, selon le genre 2021-2022 et 2020-2021

	2021-22			2020-21		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Femmes	68 %	65 %	66 %	66 %	64 %	64 %
Hommes	32 %	34 %	34 %	34 %	36 %	35 %
Trans	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Autre	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Préfère ne pas l'indiquer	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

0 % ne signifie pas qu'il n'y en avait pas, mais seulement que le chiffre, lorsqu'il est arrondi, était inférieur à 0,5 %.

Le tableau 37 présente les données relatives aux groupes désignés. Ces données reposent sur l'information autodéclarée et il peut donc y avoir un sous-dénombrement. Les chiffres sont néanmoins fournis à des fins de comparaison, car, vraisemblablement, il y a un certain degré de sous-déclaration à chaque niveau de données.

Il existe des divergences considérables entre les trois niveaux. Les niveaux local et régional comptent un plus grand nombre de clients qui appartiennent à un groupe autochtone, et cette proportion est passée de 28 % à 36 % à Algoma. La région compte une plus forte proportion de francophones (27 %); le niveau local est beaucoup plus proche du chiffre provincial. Toutes les régions ont des niveaux élevés de personnes handicapées. Les niveaux locaux et régionaux comptent moins de nouveaux arrivants, tandis qu'Algoma compte une proportion relativement élevée de membres d'une minorité visible. Il n'y a pas un seul dossier d'un professionnel formé à l'étranger à l'un ou l'autre des trois niveaux.

Tableau 37 : Clients du programme d'alphabétisation et formation de base par groupe désigné, 2021-2022

	NOMBRE DE CLIENTS AFB			POURCENTAGE		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Groupe autochtone	274	1 488	4 246	36 %	28 %	12 %
Sourd	X	82	564	0 %	2 %	2 %
Sourd/aveugle	0	X	68	0 %	0 %	0 %
Francophone	60	1 453	4 019	8 %	27 %	11 %
Formé à l'étranger	0	0	0	0 %	0 %	0 %
Nouvel arrivant	32	353	5 520	4 %	7 %	16 %
Personne handicapée	260	1 343	10 378	34 %	25 %	30 %
Minorité visible	223	516	5 920	30 %	10 %	17 %

La répartition des clients selon le niveau de scolarité est présentée au tableau 38. Les niveaux de scolarité sont assez semblables dans les trois zones. La région a tendance à avoir une plus grande proportion de clients ayant moins d'une 12e année et, par conséquent, moins de clients ayant un diplôme d'études secondaires, alors qu'Algoma a tendance à avoir des chiffres beaucoup plus cohérents avec les proportions provinciales. Les trois zones comptent une proportion beaucoup plus élevée de clients ayant un diplôme d'études secondaires ou moins et une plus petite proportion de clients ayant un diplôme d'études postsecondaires.

Tableau 38 : Clients du programme d'alphabétisation et formation de base selon le niveau de scolarité, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Aucun certificat	33 %	39 %	32 %
Études secondaires	31 %	25 %	27 %
Apprentissage	0 %	1 %	1 %
Collège	16 %	17 %	17 %
Université	11 %	11 %	14 %
Autre	8 %	5 %	9 %
Inconnu	0 %	1 %	1 %

En ce qui concerne les sources de revenus (tableau 39), il y a eu un changement notable au niveau local, soit une augmentation du pourcentage de clients AFB qui n'avaient pas de source de revenus (de 8 % à 16 %). Comparativement à la région et à la province, Algoma compte une plus grande proportion de clients qui ont mentionné « Autre » comme source de revenus, comme c'est le cas depuis les deux dernières années.

Tableau 39 : Clients du programme d'alphabétisation et formation de base, répartition en pourcentage par source de revenus, 2021-2022 et 2020-2021

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pupille de la Couronne	0 %	X	0 %	0 %	0 %	0 %
Dépendant de l'AE	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Dépendant de l'OT/POSPH	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Employé	21 %	31 %	33 %	24 %	30 %	31 %
Assurance-emploi	7 %	6 %	9 %	7 %	6 %	8 %
Aucune source de revenus	16 %	19 %	19 %	8 %	17 %	19 %
Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap	14 %	10 %	10 %	15 %	11 %	11 %
Ontario au travail	18 %	14 %	14 %	18 %	16 %	16 %
Autre	20 %	15 %	11 %	23 %	15 %	11 %
Pension	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Travailleur indépendant	2 %	2 %	2 %	0 %	2 %	2 %
Inconnu	X	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %

« Aucune source de revenus » désigne le revenu personnel, et non le revenu du ménage.

« Autre » comprend « Pupille de la Couronne », « Dépendant de l'AE », « Dépendant de l'OT/POSPH », « Pension », « Inconnu » et « Autre ».

Il y a eu un grand changement au niveau local dans les parcours de l'apprenant en lien avec les objectifs, puisque la proportion de personnes qui cherchent à obtenir l'indépendance est passée de 23 % à 39 %, avec des baisses correspondantes parmi les personnes qui cherchent un diplôme d'études postsecondaires ou un emploi. Au niveau de la région, l'emploi est l'objectif le plus probable (33 %), suivi de près par le niveau postsecondaire, tandis qu'au niveau provincial, le niveau postsecondaire arrive en premier, et l'emploi est un peu plus éloigné en second (tableau 40).

Tableau 40 : Clients du programme AFB : Parcours de l'apprenant en lien avec l'objectif, 2021-2022 et 2020-2021

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Apprentissage	2 %	5 %	9 %	2 %	4 %	8 %
Emploi	27 %	33 %	30 %	32 %	33 %	30 %
Indépendance	39 %	20 %	11 %	23 %	16 %	10 %
Études postsecondaires	26 %	29 %	39 %	35 %	33 %	40 %
Crédit pour études secondaires	7 %	12 %	12 %	9 %	13 %	12 %

La plus grande proportion de clients au moment de l'admission, dans les trois niveaux, sont ceux qui sont au chômage, plus de la moitié (55 %) aux niveaux régional et provincial et plus des deux tiers (70 %) au niveau local (tableau 41). Ces proportions sont constantes depuis plusieurs années.

Tableau 41 : Clients du programme AFB : Participation à la population active, 2021-2022 et 2020-2021

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Employés à temps plein	13 %	21 %	22 %	13 %	21 %	21 %
Employés à temps partiel	11 %	14 %	15 %	17 %	13 %	14 %
Étudiant à temps plein	X	4 %	3 %	0 %	3 %	3 %
Étudiant à temps partiel	3 %	3 %	1 %	4 %	4 %	2 %
Travailleur indépendant	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %	2 %
Sous-employé	X	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %
Au chômage	70 %	55 %	55 %	61 %	55 %	57 %

Le tableau 42 montre la répartition des objectifs du parcours de carrière selon la participation à la population active. En ce qui concerne la participation à la population active, il existe différents objectifs prioritaires :

- Pour les employés à temps plein, l'objectif d'emploi a une priorité plus élevée, suivi de l'objectif d'études postsecondaires, au niveau de la Commission et de la région; ces indicateurs sont inversés au niveau provincial.
- Pour les personnes employées à temps partiel, l'objectif d'études postsecondaires est primaire dans les trois aspects, suivi de l'emploi.
- Les étudiants à temps plein au niveau local étaient également répartis entre l'emploi, le crédit pour études postsecondaires et le crédit pour études secondaires comme objectif. Au niveau de la région, les proportions sont également réparties entre ces trois catégories, bien que le niveau postsecondaire soit un choix primaire. À l'échelle provinciale, les études postsecondaires sont tout aussi clairement au premier rang, et les apprentis arrivent au deuxième rang.
- Les étudiants à temps partiel ont trois objectifs : le crédit d'études secondaires (surtout au niveau de la Commission); l'emploi (surtout au niveau de la région) ou au niveau postsecondaire (surtout au niveau de la province, mais juste après au niveau de la région).
- Les apprenants travailleurs indépendants s'intéressent surtout à l'emploi aux niveaux local et régional, et le résultat pour la catégorie « indépendant » est également élevé au niveau local.
- Les sous-employés se concentrent sur les objectifs d'emploi à tous les trois niveaux, les études postsecondaires arrivant un peu en deuxième position au niveau provincial.
- Les chômeurs au niveau local se concentrent particulièrement sur l'indépendance comme objectif. Aux niveaux régional et provincial, l'emploi ou le niveau postsecondaire occupe le premier rang.

Tableau 42 : Répartition en pourcentage des objectifs du parcours de carrière selon la participation à la population active, 2021-2022.

	Commission	Région	Ontario
EMPLOYÉ À TEMPS PLEIN			
Objectif du parcours d'apprentissage	2 %	5 %	11 %
Objectif du parcours d'emploi	45 %	46 %	27 %
Objectif du parcours d'indépendance	6 %	16 %	8 %
Objectif du parcours postsecondaire	44 %	29 %	45 %
Objectif du parcours relatif au crédit pour études secondaires	3 %	4 %	9 %
EMPLOYÉ À TEMPS PARTIEL			
Objectif du parcours d'apprentissage	1 %	5 %	8 %
Objectif du parcours d'emploi	23 %	27 %	23 %
Objectif du parcours d'indépendance	7 %	11 %	7 %
Objectif du parcours postsecondaire	57 %	47 %	53 %
Objectif du parcours relatif au crédit pour études secondaires	12 %	10 %	9 %
ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN			
Objectif du parcours d'apprentissage	0 %	5 %	24 %
Objectif du parcours d'emploi	33 %	29 %	18 %
Objectif du parcours d'indépendance	0 %	4 %	4 %
Objectif du parcours postsecondaire	33 %	37 %	41 %
Objectif du parcours relatif au crédit pour études secondaires	33 %	25 %	12 %
ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL			
Objectif du parcours d'apprentissage	0 %	1 %	5 %
Objectif du parcours d'emploi	21 %	36 %	23 %
Objectif du parcours d'indépendance	16 %	9 %	11 %
Objectif du parcours postsecondaire	5 %	33 %	37 %
Objectif du parcours relatif au crédit pour études secondaires	58 %	21 %	24 %
TRAVAILLEUR INDÉPENDANT			
Objectif du parcours d'apprentissage	5 %	4 %	7 %
Objectif du parcours d'emploi	48 %	47 %	34 %
Objectif du parcours d'indépendance	29 %	22 %	14 %
Objectif du parcours postsecondaire	14 %	18 %	38 %
Objectif du parcours relatif au crédit pour études secondaires	5 %	9 %	7 %
SOUS-EMPLOYÉ			
Objectif du parcours d'apprentissage	0 %	6 %	13 %
Objectif du parcours d'emploi	63 %	47 %	40 %
Objectif du parcours d'indépendance	38 %	23 %	10 %
Objectif du parcours postsecondaire	0 %	15 %	29 %
Objectif du parcours relatif au crédit pour études secondaires	0 %	9 %	8 %
AU CHÔMAGE			
Objectif du parcours d'apprentissage	2 %	4 %	7 %
Objectif du parcours d'emploi	22 %	30 %	34 %
Objectif du parcours d'indépendance	53 %	26 %	13 %
Objectif du parcours postsecondaire	19 %	26 %	32 %
Objectif du parcours relatif au crédit pour études secondaires	5 %	14 %	13 %

Le tableau 43 indique les trois principales sources de renvois vers les programmes AFB, selon le pourcentage de tous les renvois déclarés (à l'exclusion des cellules supprimées), pour chaque niveau. Dans chaque zone, le « renvoi informel par bouche-à-oreille/des médias » est la principale catégorie, représentant au moins 40 % de tous les renvois et près de la moitié (47 %) des renvois à Algoma. La deuxième source de renvois la plus importante à Algoma est Ontario au travail (31 %).

Tableau 43 : Trois principales sources de renvois, 2021-2022

COMMISSION	%	RÉGION	%	ONTARIO	%
Renvoi informel par bouche-à-oreille ou des médias	47 %	Renvoi informel par bouche-à-oreille ou des médias	46 %	Renvoi informel par bouche-à-oreille ou des médias	40 %
Ontario au travail	31 %	Autre - Renvoi structuré/officiel	22 %	Autre - Renvoi structuré/officiel	25 %
Formation du gouvernement provincial - Autre	7 %	Ontario au travail	9 %	OT - Fournisseur de services d'alphabétisation et de formation de base	8 %

Le tableau 44 fournit des données sur les destinations des renvois. Deux catégories sont indiquées :

- Renvoi à d'autres ressources communautaires
- Renvoi à d'autres programmes et services

Le nombre réel de renvois indiqués correspond aux deux premiers dans le cas des autres ressources communautaires et aux trois premiers dans le cas des autres programmes et services.

Tableau 44 : Principales destinations des renvois, 2021-2022

COMMISSION	%	RÉGION	%	ONTARIO	%
À D'AUTRES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES					
Élément de plan de base personnalisé	214	Services pédagogiques ou d'enseignement	460	Services pédagogiques ou d'enseignement	4881
Services pédagogiques ou d'enseignement	98	Élément de plan de base personnalisé	460	Élément de plan de base personnalisé	2291
À D'AUTRES PROGRAMMES ET SERVICES					
Élément de plan de base personnalisé	207	Élément de plan de base personnalisé	514	Enseignement postsecondaire	2632
École secondaire	64	OT - Fournisseur de services d'alphabétisation et de formation de base	215	Élément de plan de base personnalisé	1905
OT - Fournisseur de services d'alphabétisation et de formation de base	33	École secondaire	206	OT - Fournisseur de services d'alphabétisation et de formation de base	1614

En ce qui concerne les résultats détaillés à la sortie (tableau 45), quelques observations :

- Pour les trois zones, on a observé une légère augmentation du résultat pour la catégorie Employé à temps plein.
- Pour les trois zones, il y a eu une diminution des résultats pour la catégorie Inconnu.
- Les résultats les plus détaillés étaient les suivants : au niveau de la Commission - Indépendance (46 %); au niveau de la région - Employé à temps plein pour la catégorie Inconnu; au niveau provincial - Inconnu

Tableau 45 : Clients du programme AFP : Résultats détaillés à la sortie, 2021-2022 et 2020-2021

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Employés à temps plein	11 %	19 %	13 %	9 %	17 %	12 %
Employé à temps partiel	6 %	6 %	6 %	9 %	7 %	5 %
Apprenti employé	0 %	0 %	2 %	0 %	0 %	2 %
Employé - Autre	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %
Employé et aux études	2 %	2 %	3 %	0 %	1 %	2 %
Employé et en formation	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %
Travailleur indépendant	X	2 %	1 %	0 %	1 %	1 %
Aux études	5 %	15 %	18 %	12 %	14 %	18 %
En formation	2 %	3 %	7 %	0 %	3 %	6 %
Indépendant	46 %	12 %	5 %	19 %	6 %	4 %
Bénévole	2 %	2 %	1 %	0 %	2 %	1 %
Incapable de travailler	3 %	5 %	2 %	9 %	5 %	3 %
Au chômage	11 %	16 %	15 %	19 %	16 %	16 %
Inconnu	13 %	19 %	25 %	23 %	27 %	28 %

DEUXIÈME CARRIÈRE

La région d'Algoma a recruté 97 personnes dans le programme Deuxième carrière l'an dernier, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année précédente (tableau 46). Le nombre d'inscriptions diminue au niveau régional depuis plusieurs années. En 2021-2022, l'inscription a augmenté dans la province. Par conséquent, la part locale de tous les clients du programme Deuxième carrière a diminué, maintenant à 2,6 %, bien qu'elle soit encore beaucoup plus élevée que la part de 0,8 % de la population résidante provinciale d'Algoma.

Tableau 46 : Chiffres des clients du programme Deuxième carrière

	COMMISSION	RÉGION	ONTARIO
Nombre de clients, 2021-2022	97	360	3 777
Nombre de clients, 2020-2021	103	371	3 110
Nombre de clients, 2019-2020	98	461	3 314
Nombre de clients, 2018-2019	74	460	3 834
Nombre de clients, 2017-2018	106	661	5 379
Nombre de clients, 2016-2017	137	922	7 158
Nombre de clients, 2015-2016	186	1 005	8 626
Clients du programme Deuxième carrière en pourcentage de la province, 2021-2022	2,6 %	9,5 %	
Clients du programme Deuxième carrière en pourcentage de la province, 2020-2021	3,3 %	11,9 %	
Clients du programme Deuxième carrière en pourcentage de la province, 2019-2020	3,0 %	13,9 %	
Clients du programme Deuxième carrière en pourcentage de la province, 2018-2019	1,9 %	12,0 %	
Clients du programme Deuxième carrière en pourcentage de la province, 2017-2018	2,0 %	12,3 %	
Clients du programme Deuxième carrière en pourcentage de la province, 2016-2017	1,9 %	12,9 %	
Clients du programme Deuxième carrière en pourcentage de la province, 2015-2016	2,2 %	11,7 %	
Clients du programme Deuxième carrière en pourcentage de la province, 2014-2015	1,6 %	11,1 %	
Part de la population provinciale (2021)	0,8 %	5,6 %	

Les clients du programme Deuxième carrière ont tendance à être soit des adultes plus jeunes soit des adultes plus âgés (tableau 47). Au niveau local, seulement un petit nombre (de moins de 10) étaient âgés de 15 à 24 ans ou de 65 ans ou plus. Le « x » dans le tableau indique que le chiffre a été supprimé parce qu'il était inférieur à 10. (Les pourcentages au niveau local ne correspondent pas à 100 % en raison de la suppression.) Dans l'ensemble, il y a eu peu de changement dans la répartition par âge des clients du programme Deuxième carrière au fil des ans.

Tableau 47 : Clients du programme Deuxième carrière selon l'âge, 2021-2022 et 2020-2021

2021-2022	NOMBRE DE CLIENTS DU PROGRAMME DEUXIÈME CARRIÈRE			% PAR ÂGE		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
15 à 24 ans	X	48	208	0 %	13 %	6 %
25 à 44 ans	56	197	2 193	58 %	55 %	58 %
45 à 64 ans	33	113	1 358	34 %	31 %	36 %
65 ans et plus	X	X	18	0 %	0 %	1 %
TOTAL	97	360	3 777	92 %	99 %	101 %
2020-2021	15 à 24 ans			11 %	12 %	6 %
	25 à 44 ans			63 %	62 %	60 %
	45 à 64 ans			25 %	25 %	33 %
	65 ans et plus			0 %	0 %	1 %

En Ontario, la répartition entre les hommes et les femmes parmi les clients du programme Deuxième carrière était plus ou moins égale, mais au cours des trois dernières années, il y a eu une proportion légèrement plus élevée d'hommes. Au niveau régional, il y a beaucoup plus d'hommes, alors qu'au niveau local, il y a eu des fluctuations considérables (en partie en raison du petit nombre de participants) : en 2019-2020, les deux tiers des participants étaient des hommes, en 2020-2021, 60 % étaient des femmes, et en 2021-2022, les femmes représentaient 45 % (tableau 48).

Tableau 48 : Clients du programme Deuxième carrière selon le genre, 2021-2022 et 2020-2021

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Femmes	45 %	41 %	43 %	59 %	40 %	45 %
Hommes	54 %	59 %	56 %	41 %	60 %	55 %
Autre/non déclaré	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Pour les trois zones, les deux plus grandes catégories pour le niveau de scolarité chez les clients du programme Deuxième carrière (tableau 49) sont celles de « collège » et « école secondaire ». La plupart des autres clients citent soit « Autre » (un certain apprentissage, collège ou université) ou « Inconnu » au niveau de la région. Au niveau provincial, il y a aussi une petite proportion de diplômés universitaires.

Tableau 49 : Clients du programme Deuxième carrière : niveau de scolarité à l'admission

	2021-2022		
	Commission	Région	Ontario
Aucun certificat	0 %	14 %	7 %
Études secondaires	24 %	25 %	22 %
Apprentissage	0 %	3 %	2 %
Collège	28 %	25 %	23 %
Université	0 %	4 %	14 %
Autre	11 %	13 %	9 %
Inconnu	12 %	15 %	24 %

En ce qui concerne les sources de revenus, la principale source de revenus pour la plupart des participants du programme Deuxième carrière est l'assurance-emploi et, dans le cas d'Algoma, les seules autres données dont nous disposons sont que 16 % n'avaient aucune source de revenus (tableau 50).

Tableau 50 : Clients du programme Deuxième carrière selon la source de revenus, 2021-2022 et 2020-2021

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pupille de la Couronne	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Dépendant de l'AE	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Dépendant de l'OT/POSPH	X	X	0 %	X	X	0 %
Employé	X	3 %	3 %	X	6 %	4 %
Assurance-emploi	56 %	68 %	51 %	60 %	67 %	57 %
Aucune source de revenus	16 %	14 %	14 %	15 %	14 %	16 %
Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap	X	4 %	2 %	X	0 %	2 %
Ontario au travail	X	3 %	3 %	X	3 %	5 %
Autre	X	7 %	7 %	X	8 %	14 %
Pension	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Travailleur indépendant	0 %	X	1 %	0 %	X	1 %
Inconnu	0 %	0 %	20 %	0 %	0 %	2 %

« Aucune source de revenus » désigne le revenu personnel, et non le revenu du ménage.

« Autre » comprend « Pupille de la Couronne », « Dépendant d'OT/POSPH », « Employé » et « Travailleur indépendant ».

Pour 2021-2022, une proportion beaucoup plus importante de clients du programme Deuxième carrière avaient été au chômage pendant 12 mois ou plus, plus que durant les années précédentes et au même rythme que l'augmentation du chômage à long terme chez les clients du programme Services d'emploi (tableau 51). Une proportion importante des clients du programme Deuxième carrière au niveau local étaient employés depuis moins de trois mois, plus que ce n'était le cas chez les clients des Services d'emploi.

Tableau 51 : Répartition en pourcentage selon la durée du chômage pour les clients du programme Deuxième carrière et des clients assistés des SE (2021-2022) et des chômeurs, Ontario, 2021

	DEUXIÈME CARRIÈRE 2021-2022			CLIENTS DES SE 2021-2022			EPA ONTARIO
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario	
< 3 mois	57 %	48 %	34 %	44 %	42 %	35 %	55 %
3 à 6 mois	0 %	12 %	17 %	12 %	13 %	14 %	15 %
6 à 12 mois	15 %	21 %	23 %	15 %	15 %	19 %	20 %
> 12 mois	29 %	19 %	27 %	29 %	30 %	33 %	10 %

Le tableau 52 énumère les dix principaux programmes de formation professionnelle approuvés au titre du programme Deuxième carrière. Il y a une quantité limitée de données pour la région d'Algoma parce que le nombre total de clients est petit, avec seulement deux programmes de formation recensés, les données pour les autres étant supprimées parce le chiffre était inférieur à 10 (il y a eu 27 entrées qui ont été supprimées). Cela signifie que parmi les 97 participants au programme Deuxième carrière au niveau local, 40 étaient inscrits à des programmes de chauffeur de camion de transport ou d'opérateur d'équipement lourd, et les 57 autres étaient inscrits dans 27 autres programmes. Le programme régional lui-même était limité à sept programmes qui comptaient dix entrées ou plus (il y avait 49 programmes de formation qui ont été supprimés).

Le Programme de chauffeur de camion de transport est de loin le plus important pour la province, à tel point que le nombre de ses inscriptions est presque plus élevé que le nombre d'inscriptions pour les sept prochains plus grands programmes combinés et qu'il représente 27 % de toutes les inscriptions, soit un peu moins que les 29 % de l'année dernière.

Tableau 52 : Les 10 principaux programmes de formation de base approuvés par le programme Deuxième carrière, 2021-2022

RANG	COMMISSION		RÉGION		ONTARIO	
	Métier	#	Métier	#	Métier	#
1.	Conducteurs de camions de transport	25	Conducteurs de camions de transport	113	Conducteurs de camions de transport	1023
2.	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	15	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	45	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	222
3.			Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	27	Adjoints administratifs médicaux	194
4.			Adjoints administratifs médicaux	18	Techniciens de réseau informatique	148
5.			Agents d'administration	15	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé	128
6.			Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	14	Agents d'administration	116
7.			Adjoints administratifs	11	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	112
8.					Travailleurs des services sociaux et communautaires	111
9.					Adjoints administratifs	82
10.					Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	74

Les résultats à la sortie sont meilleurs au niveau local et régional, avec 40 % à 47 % d'employés, comparativement à 30 % au niveau provincial (un meilleur résultat que l'année dernière dans l'ensemble). Parallèlement, de 28 % à 35 % sont au chômage et de 21 % à 25 % ont des résultats inconnus (tableau 53). Il y a beaucoup moins de résultats déclarés au cours de la période de 12 mois, avec 50 % à 60 % des personnes employées et une grande proportion avec des résultats inconnus.

Tableau 53 : Résultats à la sortie et à 12 mois, 2021-2022

	NOMBRE			POURCENTAGE		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
RÉSULTAT À LA SORTIE						
Employé	41	139	702	47 %	40 %	30 %
Formation/études	X	31	264	X	9 %	11 %
Autre	X	X	31	X	X	1 %
Au chômage	24	107	822	28 %	31 %	35 %
Inconnu	22	72	534	25 %	21 %	23 %
TOTAL (Résultats connus)	87	349	2 353	100 %	100 %	100 %
RÉSULTAT À 12 MOIS						
Employé	20	163	851	51 %	60 %	50 %
Formation/études	X	X	31	X	X	2 %
Autre	X	X	27	X	X	2 %
Au chômage	X	30	179	X	11 %	11 %
Inconnu	19	77	624	49 %	29 %	36 %
TOTAL (Résultats connus)	39	270	1 712	100 %	100 %	100 %

APPRENTISSAGE

Le tableau 54 indique le nombre de nouveaux inscrits pour les huit dernières années. La COVID a manifestement eu une incidence sur le nombre de nouvelles inscriptions dans les trois zones en 2020-2021. Ces chiffres se sont quelque peu rétablis en 2021-2022. Toutefois, ils sont toujours inférieurs aux niveaux observés en 2019-2020. Les chiffres de 2019-2020 aux niveaux local et régional étaient considérablement inférieurs à ceux de de 2014-2015, alors que la comparaison provinciale entre ces deux années était beaucoup plus étroite.

Tableau 54 : Nombre de nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, de 2014-2015 à 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Nombre de nouvelles inscriptions			
2021-2022	217	1 708	22 056
2020-2021	122	1 264	16 730
2019-2020	237	2 065	26 771
2018-2019	306	2 104	27 821
2017-2018	292	1 924	24 991
2016-2017	263	1 968	24 890
2015-2016	325	2 192	25 793
2014-2015	339	2 361	26 018

Le tableau 55 montre plusieurs autres chiffres en ce qui concerne leur pourcentage de tous les chiffres provinciaux pour chaque catégorie et la façon dont ce pourcentage a été comparé au fil du temps. En 2021-2022, les nouvelles inscriptions au niveau local et régional sont retournées à leurs valeurs historiques, Algoma représentant 1,0 % des totaux provinciaux (alors qu'Algoma représentait 0,8 % de la population provinciale) et la région du Nord représentant 7,7 % des nouvelles inscriptions à l'échelle provinciale lorsque la région du Nord représente 5,6 % de la population provinciale.

Tableau 55 : Nouvelles inscriptions et apprentissages actifs

	Commission	Région	Ontario
2021-2022	217	1 708	22 056
En % de l'Ontario : 2021-2022	1,0 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2020-2021	0,7 %	7,6 %	
En % de l'Ontario : 2019-2020	0,9 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2018-2019	1,1 %	7,6 %	
En % de l'Ontario : 2017-2018	1,2 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2016-2017	1,1 %	7,9 %	
En % de l'Ontario : 2015-2016	1,3 %	8,5 %	
En % de l'Ontario : 2014-2015	1,3 %	9,1 %	
2021-2022	844	6 298	84 937
2020-2021	750	5 819	78 733
2019-2020	779	5 462	73 924
2018-2019	765	5 254	71 279
2017-2018	762	5 639	69 576
En % de l'Ontario : 2021-2022	1,0 %	7,4 %	
En % de l'Ontario : 2020-2021	1,0 %	7,4 %	
En % de l'Ontario : 2019-2020	1,1 %	7,4 %	
En % de l'Ontario : 2018-2019	1,1 %	7,4 %	
En % de l'Ontario : 2017-2018	1,1 %	8,1 %	
En % de l'Ontario : 2016-2017	1,1 %	5,1 %	
En % de l'Ontario : 2015-2016	1,2 %	8,4 %	
En % de l'Ontario : 2014-2015	1,1 %	9,4 %	
2021-2022	85	629	8 120
2020-2021	77	420	5 877
2019-2020	82	680	8 892
2018-2019	93	750	9 878
2017-2018	72	702	8 348
En % de l'Ontario : 2021-2022	1,0 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2020-2021	1,3 %	7,1 %	
En % de l'Ontario : 2019-2020	0,9 %	7,6 %	
En % de l'Ontario : 2018-2019	0,9 %	7,6 %	
En % de l'Ontario : 2017-2018	0,9 %	8,4 %	
En % de l'Ontario : 2016-2017	0,9 %	5,1 %	
En pourcentage de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	100 %

La proportion de tous les programmes d'apprentissage actifs aux niveaux local et régional a été constante en ce qui concerne la part de chaque niveau dans les chiffres provinciaux. Le nombre d'apprentis actifs est le plus élevé qu'il a été au cours des cinq dernières années. En ce qui concerne le nombre de certificats d'approbation délivrés, la proportion locale est revenue à son niveau historique, tandis que la proportion pour la région est revenue à des niveaux qui étaient présents juste avant la COVID.

Les tableaux suivants présentent des données démographiques plus détaillées pour le programme d'apprentissage. Plus de 97 % des participants sont des jeunes ou de jeunes adultes dans les trois niveaux (tableau 56). Comparativement à l'année dernière, la proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté à tous les niveaux.

Tableau 56 : Répartition selon l'âge de l'apprenti

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
15 à 24 ans	55 %	58 %	51 %	51 %	55 %	48 %
25 à 44 ans	42 %	40 %	46 %	46 %	42 %	48 %
45 à 64 ans	0 %	2 %	4 %	0 %	3 %	4 %
Plus de 65 ans	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

La répartition selon le genre (tableau 57) est très fortement biaisée par les hommes. À l'échelle locale, régionale et provinciale, 85 % ou plus des clients sont généralement des hommes. En 2021-2022, il y a eu un certain mouvement au niveau local, où la proportion de femmes parmi les nouveaux apprentis inscrits a chuté à 10 % après avoir augmenté de 15 % à 23 % l'année précédente.

Tableau 57 : Répartition selon le genre des apprentis

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Femmes	10 %	13 %	13 %	23 %	14 %	13 %
Hommes	88 %	85 %	87 %	77 %	85 %	87 %
Autre/non déclaré/trans	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %

La répartition des clients selon le niveau de scolarité à l'admission (tableau 58) est principalement dominée par les clients qui ont un diplôme d'études secondaires, et les autres qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Au niveau local, la proportion d'apprentis sans certificat d'études est passée de 14 % à 21 %, avec des augmentations moins importantes aux niveaux régional et provincial.

Tableau 58 : Répartition par niveau de scolarité à l'admission des apprentis

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Aucun certificat	21 %	13 %	13 %	14 %	11 %	12 %
Études secondaires	78 %	86 %	87 %	84 %	88 %	88 %
Apprentissage	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Collège	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Université	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Autre	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Les totaux ne correspondent pas toujours à 100 %, car certaines entrées sont supprimées parce que le chiffre est inférieur à dix.

Il y a peu de données sur la répartition par le groupe désigné au niveau local; il n’y a que deux catégories pour lesquelles des données ont été déclarées : membres d’un groupe autochtone et d’un groupe francophone (tableau 59). La région comptait une proportion relativement élevée de francophones et de membres d’un groupe autochtone. Les proportions du tableau 59 n’ont pas beaucoup changé par rapport à l’année précédente.

Tableau 59 : Répartition par un groupe désigné d’apprentis, 2021-2022

	APPRENTISSAGE		
	Commission	Région	Ontario
Groupe autochtone	12 %	11 %	11 %
Sourd	0 %	0 %	0 %
Sourd/aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	5 %	20 %	6 %
Professionnels formés à l’étranger	0 %	0 %	0 %
Nouvel arrivant	0 %	X	0 %
Personne handicapée	X	2 %	1 %
Racisé	X	1 %	4 %

Le tableau 60 énumère les dix principaux métiers pour les nouvelles inscriptions à l’échelle locale, régionale et provinciale. Avec les chiffres les plus bas, huit métiers ont été déclarés au niveau local parmi les nouvelles inscriptions (c.-à-d. dix ou plus) et 19 métiers ont été supprimés parce que leur nombre était inférieur à 10. Il y a suffisamment d’entrées aux niveaux régional et provincial pour figurer parmi les dix premiers. Sept métiers sont communs aux trois premières listes, tel qu’il est indiqué ci-dessous.

- Électricien – Construction et entretien
- Technicien de camions et d’autobus
- Mécanicien de véhicules automobiles
- Plombier
- Praticien en développement de l’enfant
- Charpentier général
- Mécanicien industriel (chantier)

Tableau 60 : Les 10 principaux métiers pour les nouvelles inscriptions, 2021-2022

RANG	COMMISSION		RÉGION		ONTARIO	
	Métier	#	Métier	#	Métier	#
1.	Électricien - Construction et entretien	32	Électricien - Construction et entretien	305	Électricien - Construction et entretien	4359
2.	Technicien de camions et d'autobus	22	Mécanicien de véhicules automobiles	179	Mécaniciens de véhicules automobiles	2412
3.	Mécanicien de véhicules automobiles	21	Mécanicien d'équipement lourd	158	Plombier	1875
4.	Plombier	17	Charpentier général	151	Charpentier général	1786
5.	Transformateur de métaux (appareilleur)	14	Technicien de camions et d'autobus	131	Technicien de camions et d'autobus	1312
6.	Praticien en développement de l'enfant	13	Plombier	108	Coiffeur	1052
7.	Charpentier général	12	Mécanicien industriel (chantier)	85	Mécanicien industriel (chantier)	1008
8.	Mécanicien industriel (chantier)	11	Technicien de lignes d'énergie électrique	81	Tôlier de construction	602
9.			Soudeur	59	Mécanicien en systèmes de réfrigération et de climatisation	567
10.			Praticien en développement de l'enfant	56	Praticien en développement de l'enfant	522

SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI - EMPLOYEUR

Les employeurs qui ont utilisé la SCOE étaient principalement de petites entreprises comptant moins de 50 employés (tableau 61). À tous les niveaux, les entreprises comptant moins de 50 employés représentent entre 75 % et 79 % de tous les employeurs participants. Le nombre d'employeurs a chuté considérablement en raison de la COVID (2020-2021), et ce nombre n'a guère rebondi en 2021-2022.

Tableau 61 : Subvention Canado-Ontario pour l'emploi – Employeurs, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Nombre d'employeurs, 2021-2022	29	198	2837
Nombre d'employeurs, 2020-2021	29	186	2456
Nombre d'employeurs, 2019-2020	57	312	3952
Pourcentage dans le volet de moins de 25 ans	100 %	100 %	100 %
Pourcentage dans le volet de plus de 25 ans	0 %	0 %	0 %
Taille (pourcentage)			
<50	79 %	78 %	75 %
50-160	X	12 %	16 %
151-300	X	X	4 %
301-500	0 %	X	2 %
501-1,500	0 %	X	1 %
1,501-10,000	0 %	X	1 %
>10 001	0 %	X	X

X indique que la valeur a été supprimée.

En ce qui concerne la formation offerte, de loin, la plupart de la formation est dispensée par des formateurs privés, suivis de loin par des collèges privés de formation professionnelle (tableau 62). Il y a une quantité limitée de formation offerte par les collèges communautaires publics, un peu plus au niveau régional. Ces proportions sont à peu près les mêmes que celles de l'année précédente.

Tableau 62 : Subvention Canada-Ontario pour l'emploi – Type de fournisseur de formation, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Formateur privé	69 %	55 %	57 %
Fournisseur de produits	0 %	X	3 %
Collège public	X	16 %	7 %
Collège privé d'enseignement professionnel	X	23 %	28 %
Commission scolaire	0 %	0 %	X
Centre de formation syndical	0 %	0 %	1 %
Université	X	X	6 %
Inconnu	0 %	0 %	X

X indique que la valeur a été supprimée.

Les détails sur les résultats à la sortie se situent habituellement dans la fourchette élevée de 90 % pour les trois zones (tableau 63). L'an dernier, les résultats au niveau local étaient de 50 %, de sorte qu'il y a eu une amélioration notable.

Tableau 63 : Détail sur le résultat à la sortie, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Augmentation de la productivité des stagiaires	100 %	98 %	94 %
La formation répondait aux besoins de la main-d'œuvre	100 %	100 %	98 %

SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI - PARTICIPANT

Le nombre de participants au programme SCOE n'a pas retrouvé ses niveaux avant la baisse observée l'année dernière; aux niveaux local et régional, le nombre a chuté encore plus (tableau 63). Il y avait déjà eu une baisse importante l'année précédente. Le nombre de participants aux niveaux local et régional en 2021-2022 est inférieur à la moitié de ce qu'il était en 2018-2019 et un peu supérieur à la moitié de ce qu'il était au niveau provincial. La proportion des participants à la SCOE au niveau local dans l'ensemble de la province (0,8 %) est demeurée stable, mais elle a diminué à l'échelle régionale. Les proportions sont également beaucoup plus faibles que les proportions équivalentes pour les clients assistés des Services d'emploi d'Emploi Ontario.

Tableau 63 : Nombre de participants à la SCOE, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
PARTICIPANTS À LA SCOE			
NOMBRE 2021-2022	81	516	10 767
NOMBRE 2020-2021	97	622	10 350
NOMBRE 2019-2020	138	827	14 073
NOMBRE 2018-2019	218	1 269	19 742
	0,8 %	4,8 %	
En % de l'Ontario, 2020-2021	0,9 %	6,0 %	
En % de l'Ontario, 2019-2020	1,0 %	5,9 %	
En % de l'Ontario, 2018-2019	1,1 %	6,4 %	
CLIENTS ASSISTÉS PAR EO			
En % de l'Ontario	2,5 %	10,6 %	
POPULATION TOTALE DE L'ONTARIO EN 2016			
En % de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	

Comme le montre le tableau 64, la plupart des clients sont des adultes plus jeunes ou plus âgés. Entre 48 % et 60 % des clients étaient âgés de 25 à 44 ans pour les trois niveaux, et entre 23 % et 27 % des clients étaient âgés de 45 à 64 ans.

Tableau 64 : Répartition selon l'âge des participants à la SCOE, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
15 ans à 24 ans	25 %	17 %	12 %
25 ans à 44 ans	48 %	59 %	60 %
45 à 64 ans	26 %	23 %	27 %
Plus de 65 ans	X	X	1 %
Inconnu	0 %	X	X

X indique que la valeur a été supprimée.

La répartition selon le genre des participants à la SCOE a tendance à être biaisée vers les hommes aux niveaux régional et provincial (tableau 65). À l'échelle locale, il y avait une plus grande proportion de femmes l'année précédente, et cette année, cette proportion est encore légèrement supérieure à la moitié.

Tableau 65 : Répartition selon le genre des participants à la SCOE, 2021-2022

	2021-2022			2020-2021		
	Commission	Région	Ontario	Commission	Région	Ontario
Femmes	53 %	33 %	37 %	74 %	37 %	42 %
Hommes	47 %	67 %	62 %	26 %	63 %	58 %
Autre/non déclaré/trans	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %

Il y a un degré de certitude beaucoup plus faible en ce qui concerne la scolarité à l'admission pour les participants à la SCOE à tous les niveaux lorsqu'il n'y a pas de données pour environ la moitié des participants aux niveaux régional et provincial (tableau 66). Parmi les clients ayant un niveau de scolarité connu, un diplôme collégial a été le plus souvent mentionné. Le niveau local comptait également une forte proportion de clients titulaires d'un diplôme universitaire. Il convient de noter que le niveau local comptait un petit nombre de participants dans l'ensemble, de sorte que de petites différences dans chaque catégorie ont entraîné des conséquences importantes pour les pourcentages.

Tableau 66 : Répartition par niveau de scolarité à l'admission des participants à la SCOE, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Aucun certificat	X	4 %	1 %
Études secondaires	16 %	9 %	7 %
Apprentissage	X	X	2 %
Collège	26 %	19 %	18 %
Université	25 %	8 %	20 %
Autre	0 %	6 %	3 %
Inconnu	19 %	51 %	49 %

X indique que la valeur a été supprimée.

Il y a soit trop peu de clients, soit l'information n'a pas été recueillie au sujet des groupes désignés au niveau local pour le programme SCOE (tableau 67). Au niveau local, il n'y avait soit aucun client dans un groupe désigné, soit le nombre devait être supprimé parce que le chiffre était inférieur à dix. Aux niveaux régional et provincial, il y a un peu plus de catégories où les chiffres sont présents, mais les proportions sont souvent beaucoup plus faibles que pour ces mêmes groupes désignés dans d'autres catégories de services d'EO, surtout au niveau provincial.

Tableau 67 : Répartition par un groupe désigné de participants à la SCOE, 2021-2022

	SCOE		
	Commission	Région	Ontario
Groupe autochtone	X	6 %	1 %
Sourd	0 %	0 %	X
Sourd/aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	X	12 %	2 %
Professionnels formés à l'étranger	X	2 %	8 %
Nouvel arrivant	0 %	X	3 %
Personne handicapée	X	3 %	1 %
Racisé	X	X	5 %

X indique que la valeur a été supprimée.

La répartition selon la participation à la population active, comme le montre le tableau 68, révèle la proportion écrasante de clients qui sont employés, soit au moins 78 % dans les trois niveaux. Le niveau local comptait une proportion légèrement plus élevée de participants chômeurs. Cette proportion d'employés est non seulement uniforme à tous les niveaux (local, régional et provincial), mais également au niveau de la répartition par source de revenus (tableau 69).

Tableau 68 : Répartition selon la participation à la population active des participants à la SCOE, 2021-2022

	SCOE		
	Commission	Région	Ontario
Employé à temps plein	78 %	85 %	91 %
Employé à temps partiel	X	4 %	4 %
Étudiant à temps plein	0 %	X	0 %
Étudiant à temps partiel	0 %	0 %	X
Travailleur indépendant	0 %	X	0 %
Sous-employé	0 %	0 %	0 %
Au chômage	14 %	11 %	5 %
Inconnu	0 %	0 %	0 %

X indique que la valeur a été supprimée.

Tableau 69 : Répartition par source de revenus des participants à la SCOE, 2021-2022

	SCOE		
	Commission	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %
Pupille de la Couronne	0 %	0 %	0 %
Dépendant de l'AE	0 %	0 %	0 %
Dépendant de l'OT/POSPH	0 %	0 %	X
Employé	84 %	89 %	94 %
Assurance-emploi	X	5 %	2 %
Aucune source de revenus	X	5 %	2 %
Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap	X	X	X
Ontario au travail	0 %	X	0 %
Autre	X	X	1 %
Pension	0 %	0 %	0 %
Travailleur indépendant	0 %	X	0 %
Inconnu	0 %	0 %	0 %

X indique que la valeur a été supprimée.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES JEUNES (PAEJ)

Les tableaux suivants indiquent le nombre de participants Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes et leur répartition par âge et par genre. Le nombre de participants a augmenté aux niveaux local et régional l'année dernière, tandis qu'il a diminué au niveau provincial.

Toutefois, dans les trois zones, les chiffres n'ont pas retrouvé leurs niveaux avant la COVID (Tableau 70). Aux niveaux local et régional, le pourcentage total des participants au PAEJ pour la province a augmenté par rapport aux années précédentes.

Les chiffres du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes pendant l'été sont également inclus. Aux niveaux local et régional, le nombre de clients était le même que celui de l'année précédente, tandis que le total provincial a diminué. Par conséquent, la part locale et régionale du total provincial a augmenté (les chiffres du PAEJ pour l'été ne sont pas analysés au-delà du nombre de clients parce qu'un petit nombre de clients entraîne la suppression de plusieurs catégories).

Tableau 70 : Nombre de participants au PAEJ, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
PARTICIPANTS AU PAEJ			
NOMBRE 2021-2022	242	867	7 097
NOMBRE 2020-2021	189	634	7 428
NOMBRE 2019-2020	284	1 249	12 063
NOMBRE 2018-2019	275	1 264	12 024
En % de l'Ontario, 2021-2022	3,4 %	12,2 %	
En % de l'Ontario, 2020-2021	2,5 %	8,5 %	
En % de l'Ontario, 2019-2020	2,4 %	10,4 %	
En % de l'Ontario, 2018-2019	2,3 %	10,5 %	
PARTICIPANTS D'ÉTÉ AU PAEJ			
NOMBRE 2021-2022	89	497	4 010
NOMBRE 2020-2021	84	495	4 815
En % de l'Ontario, 2021-2022	2,2 %	12,4 %	
En % de l'Ontario, 2020-2021	1,7 %	10,3 %	
CLIENTS ASSISTÉS PAR OT			
En % de l'Ontario	2,5 %	10,6 %	
POPULATION TOTALE DE L'ONTARIO EN 2016			
En % de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	

Aux niveaux régional et provincial, au moins sept clients sur dix sont âgés de 15 à 24 ans, la plupart des autres ayant entre 25 et 44 ans. Au niveau local, il y a beaucoup plus d'équilibre entre ces deux catégories d'âge (tableau 71). Au niveau local, il y a un peu plus de femmes. Ailleurs, il y a un équilibre (tableau 72). Ces proportions par âge et par genre sont presque les mêmes que celles de l'année précédente.

Tableau 71 : Répartition selon l'âge des participants au PAEJ, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
15 à 24 ans	46 %	72 %	77 %
25 à 44 ans	39 %	24 %	22 %
45 à 64 ans	x	4 %	1 %
Plus de 65 ans	0 %	0 %	0 %

X indique que la valeur a été supprimée.

Tableau 72 : Répartition selon le genre des participants au PAEJ, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Femmes	60 %	47 %	48 %
Hommes	38 %	50 %	50 %
Autre/non déclaré/trans	X	X	2 %

X indique que la valeur a été supprimée.

À tous les trois niveaux, 80 % ou plus des participants au PAEJ ont soit un diplôme d'études secondaires, soit aucun certificat, avec ces proportions plus ou moins égales aux niveaux local et régional. Parallèlement, à l'échelle provinciale, il y a beaucoup plus de titulaires de diplôme d'études secondaires (tableau 73).

Tableau 73 : Répartition par niveau de scolarité à l'admission des participants au PAEJ, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Aucun certificat	43 %	48 %	28 %
Études secondaires	41 %	44 %	52 %
Apprentissage	0 %	X	0 %
Collège	7 %	4 %	8 %
Université	X	X	6 %
Autre	7 %	4 %	6 %

X indique que la valeur a été supprimée.

L'an dernier, dans l'ensemble du PAEJ au niveau local, il y avait une très forte proportion de personnes appartenant à un groupe autochtone, de personnes racisées, de personnes handicapées et de professionnels formés à l'étranger (tableau 74). La proportion de personnes appartenant à un groupe autochtone était également élevée au niveau régional. En revanche, les niveaux régional et provincial affichaient une proportion considérable de personnes handicapées et de personnes racisées. La plupart des proportions de ces chiffres étaient approximatives et du même ordre de grandeur que l'année précédente. Certains participants appartiennent simultanément à plusieurs de ces groupes désignés.

Tableau 74 : Distribution par un groupe désigné de participants au PAEJ, 2021-2022

	PAEJ		
	Commission	Région	Ontario
Groupe autochtone	69 %	48 %	10 %
Sourd	0 %	0 %	X
Sourd/aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	X	7 %	3 %
Professionnels formés à l'étranger	45 %	13 %	4 %
Nouvel arrivant	X	X	7 %
Personne handicapée	55 %	41 %	30 %
Racisé	68 %	24 %	30 %

X indique que la valeur a été supprimée.

Dans le tableau 75, les deux sources de revenus les plus importantes pour les participants au PAEJ dans toutes les régions géographiques sont « aucune source de revenus », suivies de « bénéficiaires de l'OT » et c'était la même situation pour les deux années précédentes.

Tableau 75 : Répartition par source de revenus des participants au PAEJ, 2021-2022

	Commission	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %
Pupille de la Couronne	X	4 %	2 %
Dépendant de l'AE	0 %	X	0 %
Dépendant de l'OT/POSPH	X	2 %	2 %
Employé	0 %	0 %	0 %
Assurance-emploi	X	4 %	3 %
Aucune source de revenus	48 %	51 %	68 %
Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap	9 %	9 %	6 %
Ontario au travail	34 %	25 %	14 %
Autre	X	4 %	4 %
Pension	0 %	0 %	0 %
Travailleur indépendant	0 %	0 %	0 %
Inconnu	0 %	0 %	0 %

X indique que la valeur a été supprimée.

MISE À JOUR SUR LES MESURES DE SUIVI D'AWIC

Priorité 1 – Fournir des renseignements pertinents et à jour sur le marché du travail

Marché du travail Bulletin d'information	Distribution hebdomadaire d'articles de presse sur le marché du travail qui sont pertinents pour la région d'Algoma et dans tout le Canada	En cours
Estimations mensuelles de l'Enquête sur la population active (EPA)	Chaque mois, AWIC présente un résumé et une analyse des données mensuelles de l'Enquête sur la population active de Sault Ste. Marie. <u>Les mises à jour mensuelles se trouvent à l'adresse suivante :</u> https://awic.ca/news/	En cours
Outils de carrière	Les outils de carrière d'AWIC contiennent des renseignements le marché du travail local et régional afin de permettre aux personnes d'avoir facilement accès au marché du travail d'Algoma, de l'explorer et de le connaître. Ces outils simplifieront la recherche d'un emploi et amélioreront les connaissances sur le marché du travail local en produisant des rapports opportuns sur les données relatives à l'offre et à la demande de main-d'œuvre.	En cours

Priorité 2 – Veiller à ce que la main-d'œuvre d'Algoma réponde aux besoins de notre main-d'œuvre actuelle et émergente

Cibler les jeunes	Compte tenu du vieillissement de notre main-d'œuvre, les jeunes (en particulier les étudiants et les jeunes) constituent le plus grand atout pour notre futur marché du travail. Le projet était axé sur la collecte de données sur les attentes de la population, les motivations et les intérêts en ce qui concerne les perspectives de carrière. Ce projet visait également à informer les étudiants et les jeunes au sujet des renseignements sur le marché du travail local dans la région et à promouvoir les emplois en demande ainsi sur que les tendances et les compétences actuelles et futures.	Février 2023
Répercussions continues de la COVID et relance de la main-d'œuvre et des secteurs	La COVID a créé un clivage entre l'emploi et le chômage. Ce projet avait pour but de mettre en évidence et de déterminer la façon dont les sous-employés et les chômeurs (groupes démographiques sous-représentés) peuvent jouer un rôle dans la population active, car il y a un besoin ou une pénurie de travailleurs dans tous les secteurs du marché du travail.	Février 2023

Pénuries de main-d'œuvre	COVID a amplifié le problème des pénuries de main-d'œuvre et ce projet a mis en évidence les professions les plus en demande, maintenant et dans un avenir proche. De plus, un rapport à jour sera publié spécifiquement pour le secteur des soins de santé, qui connaît une forte demande de main-d'œuvre et des pénuries.	Mars 2023
Série sur l'avenir du travail 2023	La crise de la COVID-19 a accéléré les tendances actuelles et a amené les organisations à réévaluer de nombreux aspects du travail. AWIC organise une série de webinaires en ligne pendant que des conférenciers principaux expliquent leurs points de vue sur les différentes tendances, comme l'évolution de la culture de travail et la multiplicité des générations en milieu de travail.	Mars 2023
Le sens des sous 2023	Un guide mis à jour pour les employeurs contenant des renseignements sur crédits pour la formation, les incitatifs et les mesures de soutien pour les employés actuels et futurs	Février 2023

Priorité 3 – Renforcer les liens

Présence régionale	AWIC organise des réunions dans presque toute la région d'Algoma et y participe. L'objectif est d'améliorer continuellement la communication et de coordonner les projets et les programmes liés au développement de la main-d'œuvre dans chaque collectivité et dans l'ensemble du district.	En cours
Parrainages	Chaque année, AWIC offre un soutien gratuit aux organisations qui organisent des événements et des activités qui auront un effet positif sur le développement de la main-d'œuvre dans le district d'Algoma, par exemple, des programmes de développement de l'économie locale qui créent des emplois, des salons de l'emploi à l'échelle locale, des projets de recherche sur le marché du travail, des activités de sensibilisation auprès des entreprises et des employeurs et des événements qui favorisent l'apprentissage.	En cours



www.awic.ca

672 rue Queen Est
Sault Ste. Marie (Ontario)
705-941-9341
info@awic.ca